

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal)	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$8.00	\$4.25	\$2.25
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Propagande communiste

Un cinéma montréalais a mis pendant quelques jours à l'écran, à la gloire du régime soviétique, un film montrant l'honnêteté de l'ouvrier, l'infamie du patron, les beautés du communisme; il semblerait que notre censure n'ait pas autorité pour mettre fin à cette propagande.

La propagande bolcheviste se manifeste parmi nous d'autre façon encore; depuis quelque temps, les grands réseaux radiophoniques des Etats-Unis, auxquels les nôtres sont rattachés, annoncent non pas des artistes « russes » mais des artistes « soviétiques ». C'est comme si ces messieurs de notre Radio-Etat vous présentaient Daubuisson « baryton conservateur », Beaudet « pianiste libéral », Mlle Anna Malenfant « contralto féministe ». En réalité, nous en serons bientôt là, puisque Radio-Etat, sous la direction de politiciens comme M. Cartier, est devenu un agent de propagande politique de l'Action libérale nationale. Ce n'est pas une raison pour faire un pas de plus et contribuer à faire muser dans les foules le communisme et le soviétisme. Un « pianiste soviétique », un « violoniste soviétique », un « grand compositeur soviétique » : prenez-en notre parole, ce ne sont pas là inventions d'un abruti, mais un moyen d'influencer discrètement dans l'esprit des masses qu'un million et demi de fusillés n'ont pas empêché la Russie de rester un Etat hautement civilisé. Notre censure verra sans doute à interdire les films de propagande communiste; qui coupera court à la propagande verbale qui nous arrive des Etats-Unis par la voie des airs?

Olivar ASSELIN

Que les mainteneurs donnent l'exemple

Des « trois hommes » — MM. Montpetit, David et Doré, — cités en exemple par notre confrère R. G. du CANADA, comme mainteneurs de la culture française en notre pays — l'un, secrétaire de l'Université de Montréal, emploie chaque jour, sans protester, une nomenclature académique empruntée aux universités américaines (« baccalauréat ès arts », etc., etc.) et qui au jugement du vice-recteur lui-même n'a rien de français; le deuxième, M. David, se laisse appeler, peut-être malgré lui, « Secrétaire provincial », titre qui en français ne veut rien dire; le troisième, M. Doré, souffre qu'on le nomme « président de la Commission scolaire de Montréal », titre tout aussi étranger que le précédent à l'esprit du français. Quand ces messieurs voudront utiliser les colonnes de L'ORDRE pour réagir, chacun dans son domaine propre, contre cette dégradation officielle du français, nous accueillerons leur collaboration avec plaisir. Le temps approche où il faudra, en notre pays, défendre le français autrement que pour recueillir les avantages matériels de cette attitude.

Il n'est pas juste que les Canadiens-Français qui dénoncent comme charabia une terminologie consacrée par l'usage officiel prennent, du fait de leur isolement, figure d'iconoclastes ou — pour parler la langue des Ignareus satisfaits, « catholiques » et « incorporés » — de pédants; que leur lutte obstinée pour la renaissance du français, et non d'un français avili mais d'un français propre, soit envisagée, par le clergé qui monopolise, avec la direction des collèges classiques, la formation de nos classes dirigeantes, comme une attaque contre ces maisons, et, partant, contre le clergé lui-même. Quoi qu'on fasse quant au reste, il n'y a qu'une manière de servir la cause de la culture française: c'est

Un ami de L'ORDRE qui s'intéresse particulièrement au succès de notre journal fait dernièrement son tour de Gaspésie. Il regrette comme beaucoup d'autres de n'avoir pu boire qu'en contrevention, partout à l'est de la Rivière-du-Loup. Il n'en a pas moins remarqué à toutes ses étapes que le touriste avait sa provision de gin de Kuyper, boisson favorite de l'excursionniste à cause de ses qualités et de son bon marché.

de faire chacun sa part pour créer (car pour le Canadien-Français, dans plusieurs domaines, et surtout dans le domaine administratif, elle est inexistante) une langue qui nous permette de communiquer sans l'aide d'interprètes, sinon entre nous qui, Dieu merci, entendons presque tous le charabia, du moins avec les pays de langue et de civilisation française.

Olivar ASSELIN

L'expérience américaine

La plupart des pays affectés par le chômage ont envisagé la ruralisation comme remède à ce mal. Après plusieurs pays d'Europe, notamment l'Allemagne et même l'industrie Anglaise, les Etats-Unis suivent le mouvement général. Concomitamment avec la construction de logements ouvriers à bon marché, le gouvernement américain projette l'établissement de chômeurs sur la terre. Le projet consiste à créer, au moyen de crédits avancés par l'Etat, une multitude de centres ruraux où la culture du sol fournisse le strict nécessaire aux chômeurs, alors que l'industrie complémentaire leur permettra de suppléer leur revenu. Pour arriver à cette fin, le gouvernement encouragera, par des exonérations fiscales, l'établissement d'industries régionales; on compte aussi que la proximité de la matière première et la facilité des moyens de transport attireront les industriels dans les centres ruraux ainsi créés.

Si les Etats-Unis ressentent le besoin de mieux répartir la population entre la ville et la campagne, combien plus impérieux doit être ce besoin au Canada et en particulier dans la province de Québec, où la géographie et la tradition sont favorables à l'agriculture! Il est d'ailleurs reconnu que la classe agricole, à cause de l'indépendance relative dont elle jouit, est un élément de stabilité dans la société. Mais, outre la consécration qu'il apporte à notre propre entreprise de colonisation, le nouveau projet Roosevelt attire l'attention sur des vérités qu'il est bon de rappeler.

En affirmant que la meilleure assurance contre le chômage est encore la petite exploitation agricole s'appuyant au besoin sur l'industrie locale, les hommes d'Etat américains remettent en honneur l'initiative privée. Aux Etats-Unis, cette initiative était presque disparue. On avait laissé s'élever les unes sur les autres de vastes structures financières centralisant tous les intérêts et mettant la masse de la population sous la dépendance de quelques individus, vrais rois de l'argent. Mais ces échafaudages étaient devenus si compliqués que ceux-là mêmes qui les avaient construits ne pouvaient plus les soutenir parce qu'ils ne s'y retrouvaient plus. Leur chute retentissante entraîna la ruine de la nation. Les petites entreprises n'auraient pas abouti à ce désastre, parce que dans ce genre d'affaires le propriétaire a un intérêt plus direct et peut plus facilement exercer un contrôle efficace.

En second lieu, le nouveau projet américain tend à rétablir une juste notion du travail. Au temps de la prospérité factice qui a précédé la crise actuelle, on a cru que l'ère du labeur était finie, que désormais on allait s'enrichir comme en s'amusant. C'était se tromper grandement. Tout se paie. La loi divine: « Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front », est toujours vraie, et toute amélioration de la condition humaine doit se payer par un effort équivalent.

L'expérience américaine nous aura donc rappelés deux choses: 1° que chacun doit s'inquiéter de son sort et assurer son avenir; 2° qu'il n'y a pas d'autre moyen de réussir que le travail. En voulant décentraliser l'industrie, les Etats-Unis reconnaissent que les entreprises privées ont plus de chances de succès que les grandes exploitations collectives parce qu'elles remplissent mieux ces conditions. C'est par une économie modérée et en tenant compte du facteur psychologique qu'on reviendra à une situation normale.

Jean-Claude MARTIN

Le centenaire de Borodine

La Russie a célébré le centenaire d'Alexandre Borodine, né le 12 novembre 1834 à Saint-Petersbourg. Comme la plupart des fondateurs de la musique nationale russe, le compositeur du Prince Igor n'était pas un « professionnel » de la musique. De même que Rimsky-Korsakov, qui fut officier de marine, ou Moussorgsky, qui fut d'abord une carrière militaire, ou César Cui, qui fut général et professeur de fortification à l'Académie militaire de Saint-Petersbourg. Borodine fut un médecin et un chimiste. Quand il mourut, en 1887, on plaça sur son tombeau une plaque où on lisait: « Au fondateur, protecteur et défenseur de l'école de médecine pour les femmes; à l'ami de ses étudiants. Les doctresses promues de 1872 à 1887. »

LES CLINIENS



Le Dr Roméo Boucher

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — Fraudes à réprimer

Au cours des deux derniers mois, la Cour du Recorder (qui fait office, à la fois, de tribunal municipal de simple police et de cour de correctionnelle) a imposé des amendes allant de 10 à 20 dollars à vingt-quatre marchands de charbon inculpés de vol sur le poids. La GAZETTE du 5 décembre, qui donne cette information, ajoute (je crois inutile de traduire):

Police station No. 4, Ontario street and City Hall avenue, is waging an intensified campaign against short weight coal dealers, records of the Recorder's Court reveal. Of some 20 actions instituted before that tribunal by the Montreal Police Department against such dealers within the past two months, all have emanated from that station, indicating, a court official said yesterday, that « constables within that district are paying particular attention to coal deliveries. » Yesterday, in that court, the same station won four convictions against dealers.

Vingt-quatre fraudeurs connus dans le seul quartier desservi par le poste de police n° 4: cela veut dire 1° que dans ce quartier les fraudes réelles sont plus nombreuses qu'on ne croit; 2° que ces grillages commerciaux se pratiquent dans tous les quartiers de la ville et, très probablement, dans d'autres commerces que celui du combustible; 3° que les voleries de toute sorte révélées à l'enquête extra-parlementaire sur les bénéfices industriels et commerciaux ne sont pas uniquement le fait des magasins syndiqués, mais d'une grande partie des établissements dits indépendants. Suivant l'ordonnance municipale sur le commerce et la livraison du combustible, le charbon doit être vendu, soit à la tonne, soit en sacs de cent livres chacun. L'un des inculpés avait fraudé son client de 434 livres sur une seule vente de 13 sacs de charbon. Il tombe sous le sens que ce n'est pas là une pratique isolée. Une enquête sérieuse sur les méthodes commerciales des marchands indépendants relèguerait dans l'ombre l'enquête actuelle.

II. — Nos hôpitaux

Le Dr Noël Fiessinger n'a pas fait que noter dans son carnet de voyage l'exclusive qui a frappé les représentants non-officiels de la France au cours des fêtes canadiennes de Jacques Cartier. Il a visité nos hôpitaux et en a admiré l'ordonnance, la propreté, l'outillage. Les médecins canadiens-français liront sans doute ses commentaires avec intérêt:

J'ai vu avec le Pr Joseph Guérard son service de médecine de l'Hôtel-Dieu (à Québec). En général, les services hospitaliers frappent par une propreté méritoire. Les parquets brillent, qu'ils soient de bois ou recouverts de gros linoléum. Les boiserie relient, les vitres ont la transparence de l'air. Les lits ont la figure géométrique, mais tout en blanc, de lits militaires. Laboratoires vastes, communs à la chirurgie et à la médecine. Personnel religieux particulièrement soigneux et attentif.

Edouard Morin, chef de laboratoire à l'hôpital du Saint-Sacrement, me conduisit dans son hôpital: mêmes dispositions, propreté, gaieté, lumière, laboratoires très fournis en matériel.

Le triomphe dans ce genre est la clinique Roy-Rousseau et la clinique de neuro-psychiatrie Saint-Michel Archange où l'anatomie pathologique constitue une part importante du travail d'étude. Le Pr Berger y puise, nous disait-il, son meilleur matériel de pièces anatomiques, dont nous avons admiré les collections dans son magnifique laboratoire de l'Université Laval.

Signalons en passant que dans tous ces services les malades ne parlent que français, ne portent que des noms français, tout se fait en langue française.

J'ai vu des détails très intéressants au point de vue pratique. Ainsi à l'Hôtel-Dieu dans le service du Pr Guérard, une petite

bibliothèque mobile à observations; elle suit la visite et il est facile à chaque lit de tirer en un instant l'observation nécessaire. Bien des petits faits ont une orientation pratique et commode et nous en tirons un précieux enseignement.

M. Fiessinger a remarqué à Québec que ses confrères canadiens, « excellents cliniciens et médecins d'un grand bon sens », ont tous « une tendance de plus en plus vive à recourir au laboratoire central ». Cette habitude (n'est-ce pas ici encore affaire d'éducation?) étonne la curiosité personnelle. Le médecin, dit M. Fiessinger, « doit être un biologiste » et compléter la clinique par son laboratoire personnel.

À Montréal, grâce à ses confrères MM. Roméo Boucher et Lallemant, M. Fiessinger a pu aussi se faire une idée sommaire de nos services hospitaliers. Mains hôpitaux de notre ville sont plus modernes que ceux de Québec. M. Fiessinger a visité, entre autres, l'hôpital Pasteur, l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Saint-Luc. « Tous, dit-il, sont admirablement organisés. »

... Les rez-de-chaussée permettent une disposition spacieuse des bureaux d'admission et des administrations. L'entrée de Saint-Luc est, en particulier, plaisante, elle a tout l'aspect de l'entrée élégante d'un hôtel moderne. Une innovation curieuse, à Saint-Luc: quand un médecin est appelé au téléphone, pas de sonnerie, mais sur un vitre opaque se projette, toutes les deux minutes, le numéro d'appel de ce médecin, et ceci dans les différents quartiers de l'hôpital.

Les services hospitaliers les plus modernes, ceux de l'hôpital Pasteur et de Saint-Luc, se signalent par la suppression des portes et par l'épaisseur des murs. Les ouvertures de ces murs sont coupées en oblique de façon à permettre une surveillance plus active des salles. Celles-ci sont petites: deux, quatre ou six lits. Les ouvertures sans portes facilitent l'observation, et l'épaisseur des murs intérieurs a pour but la régulation thermique et l'amortissement des bruits. Mais cette disposition poussée à l'extrême à l'hôpital Saint-Luc surprend au premier abord sans qu'on en comprenne tout de suite la raison.

Le service de laboratoire est peut-être moins sommaire à Montréal qu'à Québec, mais, de l'avis de M. Fiessinger, il est loin d'être proportionné aux besoins de la clinique. « Les laboratoires de chimie pathologique m'ont paru un peu au second plan », écrit-il. « Ils sont, il est vrai, bien plus spacieux que les nôtres, mais, en avançant sur la terre canadienne, on devient difficile. On espère naturellement trouver plus grand, plus riche, plus organisé. » Ces critiques bienveillantes servent nos médecins, sauf évidemment ces incurables toubibs qui trouvent les Français bien à plaindre, bien arrivés, parce que leurs hôtels n'ont pas toujours de gouches.

Je passe de nouveau la plume à M. Fiessinger:

Les cuisines sont parfaites à Saint-Luc; il existe une cuisine diététique qui reste un exemple.

Enfin, la stérilisation à l'hôpital Pasteur est parfaitement disposée.

Et j'en passe! J'ai tellement noté de choses sur mon carnet qu'elles sont illisibles. La disposition d'une table est effacée par l'adresse d'un marchand de classeurs. C'est qu'à Montréal, toute observation prise est collectionnée dans un bureau spécial avec classeur. En cinq minutes, on obtient toutes les observations de pneumonie, ou toutes celles de lictère. Observations formant un volume où après la feuille de température se développent les notes d'infirmières: noires de jour, rouges de nuit, ou inversement; l'observation clinique très mise au jour, l'examen anatomique et les comptes rendus histologiques en cas de mort, la suite des consultations de polyclinique si le malade guérit. Ce collationnement méthodique et numérique, nous le retrouverons à New-York.

C'est une centralisation heureuse et parfaite qui prouve la discipline des médecins et la richesse du secrétariat.

Les réserves que fait M. Fiessinger sur l'organisation de nos services hospitaliers nous permettent de croire sincèrement au bien qu'il en dit. Il n'y a pas de doute que nos hôpitaux sont supérieurs, au point de vue matériel, à beaucoup d'hôpitaux européens. Que si le travail médical menace d'y devenir routinier, la faute en est moins aux médecins eux-mêmes qu'à l'éducation qui les a formés. Le mépris de l'effort individuel (par exemple, le recours constant au laboratoire central) ne leur est pas particulier. La plupart des hommes de profession libérale ont, chacun dans sa sphère, une forte tendance à économiser l'effort personnel.

Lucien PARIZEAU

Échos

«... la date quand paraître...»

● Un propriétaire montréalais qui avait réclamé une réduction de sa cote immobilière au bureau de la cote (« Bureau des Estimateurs ») a reçu cette réponse par carte-poste:

Ceci est pour accuser réception de votre lettre, vous plaignant de la valeur cotée de propriété, pour l'année courante, qui sera soumise au bureau des estimateurs en temps opportun.

Vous serez avisé plus tard de la date quand paraître devant le bureau.

Le français et l'anglais sont censés être officiels dans l'administration municipale de Montréal... On pourrait même dire que la langue officielle est une combinaison des deux.

Etat de chose que « le monde entier nous envie », dirait un membre de la grande et toute-puissante Corporation des Ignareus (Inc.). — Ol. A.

Le genévre (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori des « nos gens ». C'est une « boisson de gentleman », à prix populaire. (r-b)

L'inspiration

● M. Roland Dorgelés a déclaré récemment qu'il écrivait chaque jour de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi. Mais tous n'ont pas cette belle régularité dans le travail et surtout dans l'inspiration.

Pluie le Jeune ne la trouvait qu'en présence de ses tablettes de cire et le stylet à la main. Il fallait à Buffon des manchettes impeccables. Verlaaine ne pouvait écrire qu'au café, et Léon Bloy que dans son jardin. Villiers de l'Isle Adam demeurait sans pensée quand, par hasard, il posait sur son bureau une belle main de papier blanc; il retrouvait tout son génie s'il n'avait pour écrire que de vieilles enveloppes et des feuilles de papier à cigarettes.

Anatole France aurait certes beaucoup moins écrit si Mme de Caillavet ne l'avait fréquemment enfermé dans sa bibliothèque, en tête à tête avec une douzaine de feuillets à noircir; encore est-il que France s'emparait souvent de deux ou trois volumes de la Grande Encyclopédie pour dormir derrière sans être vu.

Lucien Muhlstedt était aussi paresseux. Sa femme l'enfermait également, afin qu'il « produise »; mais, quand il ne se sentait pas surveillé, il tirait de son tiroir un minuscule jeu de roulette et tentait sa chance.

Si le secrétaire de la rédaction de L'ORDRE révélait au public les méthodes de travail d'Ola, d'Arbi, de B.B., de Glou-Glou, du Huron, du Jeune, du Mégathérium, de Nadal, du Nain Gœmon, du Nycalope et de Pontifex, s'il disait à quelle heure leur vient l'inspiration, on serait étonné.

Ainsi, il n'y a rien à tirer du Nycalope avant cinq heures du soir, rien de rien. Quant au Huron, c'est une autre histoire... Mais trêve d'indiscrétion!

Traité d'autrefois

● Des archéologues qui ont fait récemment des fouilles en Mésopotamie ont découvert un bloc d'argile couvert d'héroglyphes, qu'ils ont déchiffrés avec beaucoup de peine. C'est le texte d'un traité de paix — on peut dire le doyen des traités de paix — conclu vers l'an 2000 avant J.-C. entre deux cités sumériennes, Lagasch et Unina, qui ne cessaient d'être en guerre depuis plusieurs siècles.

« Les gouvernements de Lagasch et de Unina », est-il gravé sur un bloc d'argile, « sont décidés à mettre fin à leur querelle. Ils s'engagent, à partir de la signature du présent traité, à vivre toujours en paix, et ils sont d'accord pour implorer les dieux d'anéantir celle des deux villes qui manquerait à cet engagement. »

Quelques années plus tard, les troupes d'Unina envahirent Lagasch, mais les dieux n'intervinrent pas.

L'Actualité Economique est la seule revue de genre publiée en langue française en Amérique. Les personnes cultivées qui désirent se tenir au courant des questions économiques la lisent régulièrement. Prix de l'abonnement, \$2 par année. En vente dans les librairies à 25 sous l'exemplaire. (r-d)

Désarmement unilatéral

III

Les éléments actuels de la puissance allemande

par André BOWMAN

On ne saurait avoir une juste idée des armements réels de l'Allemagne en se bornant à considérer les effectifs et le matériel que le Traité de Versailles lui permettait d'avoir et les concessions qui lui ont été accordées plus tard par la France, l'Angleterre et l'Italie. Ce serait partir d'une observation erronée, attendu que l'Allemagne possède sur la France et les autres anciens Alliés pris individuellement une supériorité démographique et industrielle incontestable. C'est un fait dont il faut tenir compte puisque, somme toute, la puissance militaire d'un Etat est fonction de sa puissance générale.

Si les modifications consenties par les Alliés au statut militaire de l'Allemagne sont considérables, elles ne sont certes pas autant que celles qu'y ont apportées l'Allemagne elle-même. Il existe un véritable abîme entre la situation de droit et celle de fait. Depuis 1920, les gouvernements successifs du Reich ont poursuivi une politique de renforcement militaire. Pour être camouflé, celui-ci n'en est pas moins réel. L'Allemagne a suivi un programme précis qui a eu pour résultat la constitution d'une armée beaucoup plus forte que celle de 1914, grâce aux mesures suivantes: réorganisation de l'état-major général (connu maintenant sous le nom de direction de l'armée), sélection des cadres, instruction militaire essentiellement fondée sur l'idée d'offensive et de guerre de mouvement, motorisation intensive qui augmente la mobilité et la puissance des troupes, fabrication d'un matériel très étudié et nettement supérieur à celui d'il y a vingt ans, incorporation d'effectifs instruits à fond par une longue pratique dans des camps d'entraînement.

Un bref examen des résultats déjà obtenus permet d'apprécier la puissance militaire actuelle de l'Allemagne.

L'armée a cessé de subir l'influence (parfois néfaste) de quatre pouvoirs différents, comme c'était le cas sous l'Empire. La direction de l'armée comporte un personnel de 250 officiers (même chiffre qu'en 1914) et de nombreux fonctionnaires qui sont tous anciens officiers soigneusement choisis. C'est donc un organisme qui est aussi puissant, sinon plus, que l'ancien grand état-major. Parmi les quatre services de la direction de l'armée, l'« office des troupes » constitue l'état-major général proprement dit. Le recrutement des officiers d'état-major est assuré de la même façon qu'autrefois: seules les dénominations ont changé. La structure même de l'armée est constituée par des officiers triés sur le volet, et par des sous-officiers dont l'instruction est telle qu'ils seraient aptes à remplir des fonctions plus supérieures à leur grade. Si l'on ajoute à cela le nombre très élevé de ces sous-officiers (1 pour 4 hommes), on peut aisément se rendre compte de la force réelle de la nouvelle armée du Reich.

Il est inutile d'insister sur l'instruction remarquablement poussée de la troupe. C'est un fait trop connu. Par ses connaissances techniques et générales, le dernier soldat allemand vaut n'importe quel troupier d'élite de n'importe quel pays. Cette instruction est un autre élément de la puissance de l'armée, mais il n'est pas comparable au facteur matériel.

Selon des renseignements récents et dignes de foi, l'armement de l'infanterie a été modifié, et la mobilité et la puissance de feu des unités s'accroissent. L'armée possède maintenant un nombre considérable de lance-mines perfectionnés et de mitrailleuses lourdes et légères d'un nouveau modèle. La cavalerie est motorisée et pourvue de 6 mitrailleuses par escadron. Ainsi donc l'armement en mitrailleuses de l'infanterie et de la cavalerie est au moins triple de celui qu'autorisait le Traité. Dans l'artillerie, on crée des formations munies de tout le matériel moderne (unités motorisées); dans le génie, les effectifs sont doublés et mo-

torisés ; seule l'artillerie lourde semble être un peu en retard.

Dans le domaine chimique, les Allemands ont créé des sections qui, pour être connues sous le nom de « sections de brouillard » (nebelzettergruppen), n'en sont pas moins prohibées par le Traité. Ces sections s'entraînent à l'emploi du lance-flammes, fabriqué et vendu ouvertement par des sociétés comme la Stolzenberg et la Minimax. La première firme, établie à Hambourg, fabrique et vend de l'ypérite sans être inquiétée.

Enfin, dans le domaine aérien les progrès sont immenses. La menace allemande est même devenue tellement visible que l'Angleterre s'en inquiète sérieusement.

Dans ces conditions, on comprend que le budget de l'armée, qui n'était pour les crédits d'armement que de 67 millions de marks (armée de 800,000 hommes, avec 4,000 mitrailleuses et 8,000 canons modernes), soit passé à 79 millions, c'est-à-dire 8 fois plus puisque l'armée est censée ne se composer que de 100,000 hommes, armés de 2,256 mitrailleuses et 316 canons.

Tels sont les éléments actuels de la puissance militaire allemande. On peut voir combien ils dépassent ceux que le Traité de Versailles avait imposés.

Ce n'est pas l'Allemagne qui a désarmé, mais bien la France. Ce désarmement unilatéral est extrêmement dangereux. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Paris tienne à prendre ses précautions en face d'une Germanie en délire conduite par une bande de forcenés.

André BOWMAN

Evénements

Le travail féminin

Au dernier débat des étudiants, à l'École du Plateau, on a discuté ce problème très actuel. Le jury semble n'avoir pas hésité à concéder la victoire aux adversaires du travail féminin. En effet, il ne s'agissait pas de démontrer, comme on a tenté de le faire d'un côté, que la femme est aussi apte que l'homme à gagner sa vie, mais de savoir si, dans l'état actuel de notre organisation économique et sociale, il est bon que la femme travaille en dehors de son foyer. Le jury a trouvé la formule exacte en disant qu'il ne faut pas recommander le travail féminin. Le travail de la femme est parfois nécessaire dans certains cas particuliers, mais, sauf cette réserve, la place de la femme est au foyer.

Amendements nécessaires

Depuis que la loi relative à l'extension des contrats collectifs de travail est en vigueur, on a eu l'occasion de constater les défauts qu'elle comporte et les difficultés que présente son application. Patrons et ouvriers ont fait valoir leurs réclamations devant l'autorité compétente; il ne reste plus à celle-ci qu'à apporter les modifications nécessaires. M. Arcand nous assure qu'elles seront faites.

C'est ainsi que doit s'élaborer une législation. Il est impossible de prévoir tous les cas où une loi s'appliquera; quand on a apporté à sa préparation toute l'attention voulue, il faut la mettre à l'épreuve. Si elle se révèle déficiente, il suffit de la corriger par des amendements convenables. Espérons que dans le cas particulier qui nous occupe, justice sera faite à tous les intéressés.

Contre le bruit

La ville d'Outremont vient d'adopter un règlement interdisant de « faire du bruit intempestif entre dix heures du soir et sept heures du matin, sous peine d'une amende maximum de \$40 pour chaque infraction ». Rappelant que la ville de Paris avait adopté une mesure semblable, l'ORDRE a déjà suggéré que Montréal en fit autant. Quand se décidera-t-on ?

Les Canadiens-Français et les affaires

A l'assemblée générale trimestrielle de la Chambre de Commerce de Montréal, mercredi dernier, le président, M. Philias Paré, a prononcé ces paroles de bon sens et de cœur :

Notre Chambre de commerce a besoin d'un regain d'initiative collective et il est temps de penser à remédier à la lacune du manque d'organisation. Nous sommes à Montréal près de 750,000 Canadiens-Français et notre institution se doit de compter un puissant effectif. Nous ne devons pas craindre de critiquer l'administration municipale, les gouvernements provincial et fédéral chaque fois que nous nous croyons justifiés de le faire. La Chambre de commerce doit jouer un rôle prépondérant au sein de la population de langue française et c'est à nous qu'incombe le devoir de la protéger dans le commerce et l'industrie.

La légende de l'inaptitude des Canadiens-Français aux affaires reçoit chaque jour des démentis. Il n'est pas interdit d'espérer qu'un jour notre peuple parviendra à l'indépendance économique, condition essentielle de notre affranchissement total. Des organismes comme la Chambre de Commerce sont tout désignés pour favoriser cette entreprise. Aussi faut-il se réjouir que les chefs de telles institutions aient conscience de leurs devoirs. C'est également un bon signe que les jeunes se montrent aussi zélés que leurs aînés dans ce domaine; ainsi, l'œuvre commencée par ces derniers aura de fidèles continuateurs.

Jean-Claude MARTIN

Le régime corporatif

II

Le corporatisme professionnel

TRUITE

Il s'agirait donc d'abord de reconnaître les actuelles commissions paritaires et d'étendre leur compétence du stade de la répartition à celui de la production.

C'est ainsi que les diverses commissions paritaires nationales pourraient arriver à constituer un organe central de liaison: la commission paritaire centrale de la production. Elle s'occuperait donc des intérêts communs à toutes les professions. Elle aurait d'abord un rôle « consultatif » en ce sens que le gouvernement avant de décider, d'autoriser, de légiférer en matière professionnelle, serait obligé de prendre d'abord son avis. Elle pourrait ensuite passer au rôle « réglementaire » c'est-à-dire au pouvoir de faire appliquer les lois sociales et les conventions de travail. Si ces deux expériences donnent de bons résultats, elle pourra jouer finalement d'un pouvoir « législatif » strictement limité à certaines activités professionnelles et ainsi recevoir la direction du contrôle de l'Economie.

Pour arriver à un résultat semblable, il faudra avant tout rendre obligatoire pour chaque profession l'existence d'une commission paritaire. Les divers syndicats libres reconnus seront obligés d'y adhérer. Ces commissions, que l'on pourra appeler plus tard « conseils professionnels ou corporatifs », existant déjà sur le plan national et régional peuvent donc très bien devenir l'organe constitutif de la corporation. Celle-ci n'aura plus pour unique but l'apaisement des conflits sociaux par la conclusion de contrats collectifs de travail qui renferment des dispositions de conciliation et d'arbitrage. Elle viera surtout à la surveillance de la production par la collaboration de tous les agents actifs et compétents dans la direction et le contrôle.

Bien entendu, il faudra modifier la composition et la compétence de ces organismes dans ce sens. Aujourd'hui les commissions paritaires sont composées en nombre égal de délégués des syndicats patronaux et ouvriers et présidées par un commis de l'Etat (représentant le plus souvent le ministre du Travail). Demain il faudra les transformer dans un sens plus strictement professionnel se rapportant plutôt à la production, et y laisser diminuer ainsi l'influence des classes. On pourra par exemple introduire des spécialistes compétents et désintéressés dans les discussions particulières touchant les dépenses et les économies se rapportant à la production. Ceux-ci seront nommés par le pouvoir central. Puisque ces commissions formeront la structure du système corporatif à chaque stade (local, communal, régional, interrégional, provincial ou national), elles auront donc besoin, pour remplir leur mission, d'un rôle consultatif, conciliateur, réglementaire et directeur, selon qu'il s'agira de questions professionnelles ou économiques.

Ne voulant pas m'étendre outre mesure je ne dirai que quelques mots de ces diverses attributions.

LE RÔLE CONSULTATIF sera uniquement réservé aux organismes nationaux; dans ce domaine ce sera la commission centrale de la production. Cette fonction s'exercera par des vœux dont le gouvernement et le pouvoir législatif devront tenir compte surtout s'il s'agit de questions économiques importantes, telles les traités de commerce et les tarifs douaniers.

LE RÔLE CONCILIATEUR, en cas de conflits individuels ou collectifs, devra être exercé d'abord par les commissions paritaires locales, régionales ou nationales, avant que le litige ne soit soumis aux juridictions spéciales du travail, qui trancheront avec force obligatoire. Nous parlerons à ce propos des conseils de prud'hommes et de la magistrature du travail.

LE RÔLE RÉGLEMENTAIRE sera la fonction la plus importante. Sur le plan national, les commissions paritaires ou conseils professionnels détermineront les conditions générales du travail et voteront des règlements ou des lois, obligatoires pour tous ceux qui participent à la vie professionnelle. C'est donc ici surtout que l'organisation professionnelle prend les charges de l'Etat. En ce qui concerne l'application des lois sociales, ce sera l'autorité qui, par le ministère des corporations, se servira « d'arrêtés corporatifs ».

Sur le plan local et régional les diverses commissions ou conseils corporatifs, selon leur compétence, désigneront des inspecteurs chargés de contrôler l'exécution des lois, règlements et contrats collectifs. Ces conseils nommeront aussi des délégués auprès de l'organisation supérieure, c'est-à-dire auprès du conseil provincial de l'économie et du Conseil National des Corporations.

LE RÔLE DE LA DIRECTION DU CONTRÔLE, c'est la fonction proprement corporative d'une organisation rationnelle de la vie économique en général et de la production en particulier. Il s'agit de ramener la liberté économique à sa fonction d'élément régulateur de la vie économique. La concurrence ne peut être absolue et illimitée, car celui qui en jouit obtient des résultats heureux ou malheureux qui ont des répercussions sociales. Chacun peut, s'il a de l'initiative, s'enrichir d'une manière normale, mais pas en drainant toute la propriété d'autrui. Pour éviter ces abus, il faudra un contrôle. La profession organisée sera le mandataire autorisé le plus compétent dans le domaine de la production et de la consommation. Une autorisation sera nécessaire pour la création ou la transformation d'une entreprise. En cas de refus de la commission locale, il y aura recours final à la commission centrale de la production en passant par le stade régional et national. S'il y a décision unanime dans tous les conseils il n'y aura pas d'appel, mais il y aura toujours le chef du pouvoir exécutif, qui demeurera l'autorité souveraine. On pourra organiser des Ecoles professionnelles et de placement, etc.,

et de plus promouvoir, encourager et même subventionner toute initiative.

3° Vers la reconnaissance publique des contrats collectifs de travail

Les contrats collectifs de travail (7), régissent les conditions générales du travail. Ils sont conclus et signés librement par les représentants autorisés des syndicats ouvriers et patronaux. Ces conventions auront force de loi et créeront, comme pour les contrats individuels, des obligations juridiques susceptibles de sanctions judiciaires en cas de non exécution. Les patrons ou travailleurs à qui ces contrats se référeront seront donc civilement responsables devant la juridiction compétente.

Actuellement dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord où le régime est libéral, il n'existe pas de juridiction compétente « permanente et obligatoire » en ce qui concerne les différends collectifs du Travail.

Le plus souvent il existe une cloison étanche entre la procédure adoptée pour les conflits collectifs et celle suivie pour les différends individuels qui sont réglés par la juridiction des prud'hommes (8).

En cas de conflits collectifs il existe une « procédure spéciale » qui facilite « dans chaque cas » déterminé la constitution d'un « comité de conciliation ». S'il y a échec, on forme un comité d'arbitrage. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent imposer leurs décisions. Malgré l'esprit conciliateur qui inspire cette organisation, il y a à la base le « non » et il ne suffit pas de déplorer ce défaut de réglementation, qui engendre les grèves et les lock-out, il faut y remédier, sans tarder, avec fermeté et intelligence.

Il faut donc une magistrature spéciale présentant les caractères d'une véritable juridiction et composée de magistrats de carrière. Ceux-ci devront jouir de l'immovibilité, seule garantie réelle d'indépendance et d'impartialité. Bien entendu, une procédure de « conciliation obligatoire » devant l'organisme professionnel régional, puis national, s'impose avant de soumettre le différend à un tribunal. Faudra-t-il donc modifier dans ce sens la composition de l'actuel conseil de prud'hommes, ou comme en Italie, créer une magistrature spéciale du travail?

Il est évident que les conseils de prud'hommes dans leur composition actuelle n'offrent pas les garanties d'impartialité pour connaître même en première instance des différends collectifs du travail.

D'ailleurs, du seul point de vue des différends individuels, ces conseils devraient être réformés, car on constate trop souvent hélas une certaine partialité de la part des prud'hommes patrons ou salariés. Rien ne s'oppose donc à ce que la fonction juridique soit confiée non plus à des non-juristes, mais à des magistrats de carrière et immovibles. On pourrait dans cette éventualité conserver un rôle conciliateur ou consultatif aux prud'hommes. C'est sous une telle garantie seulement que cette juridiction permanente pour les conflits individuels pourrait voir sa compétence étendue aux conflits extérieurs.

Les jugements rendus pourraient ainsi en première instance être appelés auprès de la cour d'appel faisant fonction de magistrature du travail.

Répétons qu'il est impossible de modifier la constitution des conseils de prud'hommes sans qu'il soit nécessaire d'étendre leurs compétences aux conflits collectifs du travail.

On peut aussi créer, comme en Italie, une magistrature spéciale du travail qui offre toutes les garanties voulues aux personnes ou associations qui en sont justiciables.

En effet, « chacune des seize cours d'appel », remplit les fonctions de tribunal du travail. Après de chacune d'elle est constituée une « section spéciale » comprenant trois magistrats, deux un président de section, et deux conseillers de cours d'appel. Après de ces deux derniers sont adjoints dans chaque cas, deux conseillers experts versés dans les problèmes de la production et du travail, ils sont choisis par le premier président dans une liste dressée par les conseils provinciaux de l'Economie.

« Une tentative de conciliation doit être faite « obligatoirement » par le président avant qu'il ne statue. L'action, en matière de différends relatifs aux rapports collectifs de travail, est exercée par les associations, légalement reconnues, du premier degré ou supérieures. Quand l'intérêt public l'exige, l'action peut aussi être exercée par le ministère public. Dans ce cas l'action syndicale intéressée peut intervenir dans la cause. Contre la décision il peut être interjeté appel, dans le délai de quinze jours, devant la cour de cassation, pour violation de la loi. » (9)

Personelement il me semble que cette juridiction spéciale qui fonctionne très bien en Italie, offre, pour nos pays d'Europe et d'Amérique, une expérience réelle qu'il ne serait pas téméraire d'entreprendre.

De ce qui précède, le plus important c'est qu'il doit exister une magistrature du travail qui décide en dernier ressort avec « force obligatoire », afin que l'on puisse interdire les grèves et lock-out qui aujourd'hui sont encore souvent, dans notre régime, les seules façons de faire entendre des revendications légitimes.

Après une telle réglementation légale, qui offre à tous des garanties de justice et d'équité, il serait donc logique de la « sanctionner ».

(7) Contrats qui régissent les conditions générales du travail pour une ou plusieurs professions.

(8) Juridiction d'exception instituée dans la plupart des pays industriels pour résoudre les conflits individuels entre salariés et patrons. Au Canada la juridiction ordinaire embrasse tous les conflits aussi bien dans le domaine civil que dans celui du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. C'est une lacune de plus à laquelle il faudra remédier.

(9) MUSSOLINI : *Le Fascisme*, p. 90.

Comment? Encore une fois la solution Italienne semble la meilleure et voici comment la grève et le lock-out sont interdits d'après l'article 18 du « Régime syndical et corporatif ».

« Le lock-out et la grève sont interdits. »

LES PATRONS qui, sans motifs justifiés et dans le seul but d'obtenir des personnes dans leur dépendance des modifications aux conditions du travail en vigueur, suspendent le travail dans leurs établissements, entreprises ou bureaux, sont punis d'une amende de 10,000 à 100,000 livres.

LES EMPLOYÉS ET OUVRIERS qui, au nombre de trois ou plus, après s'être concertés, abandonnent le travail ou le poursuivent de façon à en troubler la continuité ou la régularité, pour obtenir de leurs patrons des conditions de travail différentes, sont punis d'une amende de 100 à 1000 livres.

Quand les auteurs des délits prévus dans les précédents alinéas sont nombreux, les chefs, les promoteurs et les organisateurs sont punis d'un ou de deux ans de détention, en sus de l'amende établie aux alinéas susdits.

Walter Patrick O'LEARY

À SUIVRE

La tribune du lecteur

La rédaction de l'ORDRE n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos de « Maria Chapdelaine »

Un ancien de la « petite école » se moque du docteur Amyot

« De quel maudit trou peut-il sortir, ce gars-là ? »

Montréal, 6 décembre 1934

Monsieur Olivier Asselin,

directeur de l'ORDRE

Cher Monsieur,

J'ai trouvé un morceau de journal dans un cor a vidanges, parce que les quelques cents que je peut garder c'est pour acheter l'ORDRE, puis sur le morceau il y avait un article d'un docteur Amyot à propos de « Maria Chapdelaine ». Voulez-vous ben me dire vous qu'est instruit de quel maudit trou qui peut sortir ce gars-là ? Je suis pas instruit vu que j'ai été rien que la petite école mais mon Dieu j'aurais jamais dire une affaire pareil devant du monde de bon sens. Si ce docteur la soigne le monde comme il écrit cest pas moi qui va avoir comme cliant, certain.

Bien a vous

PHILIAS GAGNON

P.S. — Moi en tous ca jan ai vu du monde comme dan Maria Chapdelaine, puis j'ai compris ça plusse que toute les autres livre que j'ai lu, cest peut être pour ça que j'ai trouver ça si beau.

La collectivisation des campagnes en Russie

La collectivisation des campagnes, décidée en 1929, se poursuit toujours. Tous les efforts ont été faits pour accroître l'emploi des machines et utiliser la chimie dans l'agriculture, mais les résultats ne sont pas encore ceux qu'on escomptait, sans doute en raison de l'étendue du territoire qui rend le contrôle difficile, et également en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée et du rendement insuffisant des machines. Toutefois, les premiers chiffres acquis sont impressionnants. Au 1er septembre 1934, 258,000 tracteurs sont en exploitation, soit 4 millions de chevaux-vapeur, dix fois plus qu'en 1920. Ce chiffre sera probablement doublé à la fin de 1937. En outre, des machines automobiles agricoles, d'une force de 1,700,000 chevaux-vapeur, ont travaillé en 1934.

La puissance des stations électriques servant à l'agriculture atteint aujourd'hui 115,000 chevaux-vapeur, mais le rendement des tracteurs est utilisé seulement pour 50 à 60 p. 100. Sur 365,000 conducteurs de tracteurs, 126,000 ne sont pas qualifiés et la même situation se présente pour la cinquième partie des conducteurs d'autres machines agricoles. De nombreux tracteurs sont toujours en réparation; aussi le rendement de la mécanisation de l'agriculture ne répond-il pas encore aux résultats prévus au début, et fréquemment des fermes travaillant avec des moyens non mécaniques ont de meilleurs résultats.

L'armée rouge et la danse

Si l'on en croit une information récente de Moscou, le commissaire de la défense nationale Vorochilov aurait envoyé à toutes les unités de l'armée rouge l'ordre suivant : « A partir d'aujourd'hui 11 novembre, j'ordonne à tous les officiers de suivre des cours de danse et d'apprendre toutes les danses modernes. »

Cette décision assez surprenante aurait été motivée par le fait suivant : l'été dernier, la mission militaire soviétique à Ankara fut invitée à un grand bal; selon la coutume orientale qui veut que les dames invitent leurs cavaliers, une jeune fille de la haute société turque s'adressa à un officier de l'armée rouge, qui rougissant comme l'étoile de sa casquette, avoua, confus, qu'il ne savait pas danser. L'incident parvint aux oreilles de Vorochilov, et ce dernier jugea qu'il fallait compléter sur ce point l'éducation des gradés de l'armée soviétique.

L'ORDRE est édité par les Éditions de l'ORDRE limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie Limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

LIVRES NOUVEAUX

I. — Sacha GUITRY : *Souvenirs. t. 1. Si j'ai bonne mémoire.* Illustré.
II. — P. LLAMBI CAMPBELL : *Le Grand Secret de l'Univers.*

I. — Sacha Guity

Prince charmant du théâtre, M. Sacha Guity nous offre des deux mains deux régals dont la saveur est de même prix. D'abord, le premier volume de son œuvre dramatique, et, dans le même temps, le premier tome de ses Souvenirs : *Si j'ai bonne mémoire.* L'hypothèse était inutile. M. Sacha Guity a reçu des Dieux, qui décidément ne lui ont rien refusé, une mémoire que la cinquantaine — ah! que de jolies choses, légères et émouvantes à la fois, sur ce coup de gong des cinquante ans — n'a pas réussi à mettre en faute. Des primes années de l'enfance, à Saint-Petersbourg, où Lucien Guity faisait les beaux soirs du Théâtre Michel, il a gardé dans leurs fraîches et fidèles couleurs tant d'images et tant d'anecdotes: son père déclamant à brûle-pourpoint dans le silence de la maison des tirades dramatiques dont l'explicite violence le plongeait dans la stupefaction, le clown Douroff, le Footit des Russes, et certains petits soupers intimes chez le tsar Alexandre III au sortir des représentations d'un bambin de cinq ans, il jouait Pierrot-fils au côté de Lucien Guity, Pierrot-père.

Mais de cette enfance partagée entre l'adoration pour une mère radieuse entre belle et l'admiration pour un père dont il sentait déjà le génie scénique, tôt déchiré par un divorce, M. Sacha Guity a gardé aussi des souvenirs et des impressions où tristesses et regrets, par-delà les rires de l'enfant et les succès de l'homme, s'expriment, sans grands mots, de façon poignante. « Ne pas pouvoir se dire qu'on se souvient d'avoir vu son père et sa mère à la même table. N'avoir pas eu leurs deux visages penchés au-dessus de notre lit, quand nous avons été malade. C'est affreux — plus tard. Car c'est plus tard qu'on s'en rend compte et qu'on se dit : « J'ai eu mes parents, je les ai adorés l'un et l'autre — mais séparément. Et la famille, ce qu'on appelle la famille, cela je ne sais pas ce que c'est. » Oui, plus tard, en effet, car, pour l'instant, le jeune Sacha se trouve aux prises avec les éducateurs. Dans le duel, c'est lui, bien entendu, qui triomphe. N'est-il pas né pour triompher? Et cette longue rébellion nous vaut l'hilarant chapitre intitulé « Mes Pensées » : onze institutions, pas une de moins, avant d'atteindre l'âge du baccalauréat. Cliquant malicieusement de l'œil, M. Sacha Guity a bien souligné : seulement l'âge.

Après ces aventures scolaires, les temps difficiles d'un printemps ivre de liberté, les premières apparitions sur les planches, aussi accidentées que les périodes lycéennes; après la brouille avec le père indulgent pour l'indiscipline du théâtre, les heures de la bourse plate, les « coups durs », malgré vents et marées, les espoirs qui ne flanchent jamais, les débuts enfin, le face-à-face avec cet ogre : le public, les succès et les foudres alternés, les bravos; et les sifflets, ce double sacre d'un véritable auteur dramatique.

Dans la loge paternelle de la Renaissance ou l'appartement de la place Vendôme, au Breuil. La retraite d'été, à deux doigts de Honfleur, Sacha Guity a vu passer tous les hommes qui depuis cinquante ans ont compté dans les lettres et les arts. D'abord, les trois grands intimes, « les Mousquetaires », Jules Renard, Alfred Capus et Tristan Bernard, et de François de Curel à Rostand et à Bernstein, tous les maîtres du théâtre dont Lucien Guity s'est montré l'incomparable interprète. Fuses d'esprit, « histoires », la bonne mémoire de M. Sacha Guity n'a rien oublié et copieusement nous sert : première lecture de l'Aiglon par Rostand apportant à Guity le rôle de Flambeau, répétition de haut comique de l'acte de Wagram chez Sarah, Mounet-Sully et ses étourderies grandioses, Alfred Jarry dans sa mesure au bord de la Seine écrivait l'énorme caricature du fameux *Ubu roi* ou bombardant ses voisins d'apostrophes féroces, Alphonse Allais, roi de la blague et virtuose de la mystification.

Originalité rare, parmi tant d'écrits divers, les Souvenirs de M. Sacha Guity sont exempts du plus léger venin. Dans ces pages espérilles, mélancoliques ou cocasses, pas une rosserie; ni coup de patte, ni coup d'ongle. Le genre des Mémoires ne nous a pas habitués à tant de mansuétude. M. Sacha Guity, lui, n'a que gentillesces pour tout le monde et ne dit du mal de personne. Après toutes les preuves qu'il nous a données de son talent, quelle belle référence, sur la qualité de son cœur!

II. — P. Llambi Campbell

Le livre que publie M. P. Llambi Campbell, l'éminent ambassadeur de la République Argentine, est appelé à

CARTES D'AFFAIRES

LE GRAND JOURNAL PARISIEN
LE QUOTIDIEN
publie un reportage sensationnel sur le Canada, par Georges Reyber. En vente à 3 sous le numéro, à la
Librairie J.-A. PONY, Lité
554 est, rue Sainte-Catherine HA 2377

FAITES DE

METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 est, rue Sainte-Catherine

plus grand retentissement auprès de l'immense public que passionnent aujourd'hui les énigmes de la physique terrestre et de l'astrophysique. Personnel, riche en vues nouvelles et prolongées en tous sens, il évoque par de multiples liens de parenté intellectuelle les pages magnifiques que Maurice Maeterlinck a consacrées aux graves mystères sur lesquels l'honneur de l'homme est de s'acharner, sans désespérer jamais de résoudre ce qui peut-être est à jamais insoluble.

Depuis deux siècles la loi de Newton garde une base inattaquée : l'existence certaine d'un phénomène attribué à l'attraction produite par la masse des corps, autrement dit par la force spécifique de la matière. La physique du siècle dernier s'est parfaitement accommodée de cette conception. La théorie atomique s'harmonisait avec l'ensemble des connaissances du temps et l'hypothèse de l'attraction éclairait des faits auparavant obscurs. Mais la découverte de la radioactivité est venue nécessiter de nouvelles explications qui puissent rendre intelligible la production de l'énergie par l'atome-matière. Les physiciens contemporains se sont donc efforcés d'expliquer comment l'atome peut projeter de l'énergie sous forme de lumière ou de radiations diverses. Mais quel prudent silence ils ont gardé devant cette question pourtant fondamentale : Comment l'atome, avec son noyau, ses électrons, ses quanta et ses neutrons, pourrait-il produire une énergie capable d'attirer les autres corps ?

Dans le *Grand Secret de l'Univers*, qui soulève d'ardentes controverses, M. Llambi Campbell affirme précisément que la force d'attraction n'existe pas dans la nature sous la forme où elle a été jusqu'ici conçue. Phénomène de simple apparence; phénomène impossible. Ce qui existe, c'est une énergie — qui, elle, n'est pas fictive — inépuisable, infiniment transformable, instantanément transmissible à des distances illimitées, qui crée et propage toutes les radiations, dérivées d'elle, dues aux métamorphoses de sa vibration originelle. Pour désigner cette force rayonnante universelle, susceptible de produire n'importe quel phénomène de la nature selon le milieu et les circonstances, de se muer en vibrations qui se traduisent en actions chimiques ou calorifiques, électriques ou lumineuses, biologiques ou physiologiques, M. Llambi Campbell a trouvé un terme de la plus heureuse netteté; il l'appelle la force « Cosmogène ». Elle est, en effet, à ses yeux, la grande créatrice de l'univers et nul phénomène ne peut se soustraire à son empire. C'est sous sa loi que tous les faits observés par la science viennent se ranger, et tout d'abord, le principal d'entre eux : la gravitation, qui est tout uniment, l'un de ses effets d'ordre mécanique.

La théorie de la radiopénétration universelle que formule M. Llambi Campbell, en faisant suivre d'une passionnante étude sur les milieux transformateurs, les centres statiques de pression, les effets apparents d'attraction, sur l'harmonie, enfin, de l'Univers cosmogène, ouvre à la science de demain des routes infinies et permet dans tous les domaines des possibilités d'avancer quasi illimitées. D'une importance capitale, puisqu'elle tend à modifier toutes nos notions actuelles sur la physique du globe, l'œuvre de M. Llambi Campbell est, par surcroît, écrite dans une langue d'une limpidité parfaite, qui la rend accessible au grand public cultivé.

Armand RIO

En vous assurant à La Sauvagerie, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en servant l'adage de Cartier: « Travaillons pour le maintien de nos institutions. » 152 est, rue Notre-Dame à Montréal. (r-a)

Faisons bonne chère!



CHEZ ERNEST

Restaurant français — Bières et vins
1500, rue Drummond — MA 0918

CHEZ PIERRE

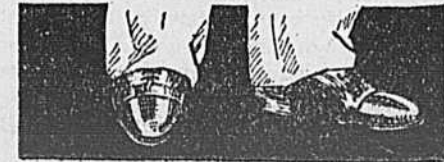
Spécialité : cuisine lyonnaise
1263, rue Labelle PL 1590

CHEZ STIEN

Cuisine exclusivement française
Bières et vins
505 est, rue Dorchester — PL 0704

KRAUSMANN'S

1197, Square Phillips
Divertissement de premier ordre
● Alvera Gomez, première danseuse (anciennement danseuse étoile du ballet d'Albertina Rasch)
● Le chœur des jolies Lorrainettes
Dîner spécial: \$1 — Couvert gratis
Pour réserver votre table, téléphones LA 4402



LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

CANADA 1934

Qu'est devenue la « Nouvelle France » ?

II

A Montréal, 800.000 Canadiens parlent français

(Du QUOTIDIEN du 13 novembre)

En ouvrant les yeux, je retrouvai ce paysage, depuis si longtemps perdu, des romans de Fenimore Cooper et de Gustave Aymard. C'était bien cette campagne vallonnée, hérissée de bouquetons, coupée de ravins, encore semée d'immenses terres en friche, où galopèrent les cow-boys de notre enfance, et où l'Indien rampait sans que son échine de fauve fit bouger les hautes herbes.

Mais les belles histoires ne sont plus pour nous. Nous savons que les derniers cow-boys sont figurés à Hollywood et que leurs ennemis, les Peaux-Rouges, parqués dans leurs réserves, travaillent comme manœuvres dans les chantiers des buildings.

Avec de longs sifflements lointains et doux comme la sirène d'un navire dans la brume, notre train traversait des villages. Les petites gares en bois, avec leur bout de quai pas plus grand qu'une estrade, évoquaient les premiers temps de la colonisation. Dans le soleil levant, la flèche de l'église paroissiale, gainée de métal, brillait comme un fer de lance.

Puis c'étaient des fermes couchées çà et là au milieu des pâturages et des champs de seigle.

Au passage les noms français que nous cueillions, parfois sous la vigne vierge dont le bungalow de la gare s'était paré avec une coquette Normandie, rendaient plus sensible l'exotisme du décor.

Les rideaux verts de ma couchette aérienne s'écartèrent et la face épanouie de M. Bédard parut.

— Pas encore levé ! Torrieu ! dans une heure, nous sommes à Montréal !

Un sleeping américain offre au coucher et au lever un spectacle peu banal. En quittant le fumoir, à 2 heures du matin, je n'avais plus reconnu mon wagon. Les banquettes avaient disparu. Je ne trouvais plus qu'un long couloir où un nègre gigantesque se promenait entre deux parois de reps vert. Derrière ces rideaux, ficelés comme des portes de tentes, s'étagèrent les couchettes. La taille exceptionnelle de nos étranges femmes de chambre me parut toute naturelle quand je vis le Soudanais s'étirer comme un fauve pour écarter les rideaux de son lit qui se trouvait bien à deux mètres du parquet.

Quand je me fus hissé sur ma couche, je regrettai d'avoir manqué la scène vraisemblablement cocasse du déshabillage en commun.

Je ne perdis rien au réveil. Assis sur leur lit, la tête touchant au plafond, les pieds effleurant la tête du voisin du dessous, des Américains nouaient placidement leur cravate. D'autres se tortillaient comme des possédés, derrière leurs volets entr'ouverts, pour quitter leur pyjama ou enfiler leur pantalon.

Au wagon-restaurant je retrouvai mes compagnons de la veille. L'étudiant de Montréal me dit :

— Ne croyez pas que ce que je vous ai dit soit inexact. Je suis persuadé, et nous sommes des milliers dans ce cas, que si nous ne nous défendons pas contre certaines influences étrangères, nous sommes un peuple perdu !

Et il me parla d'un mouvement de « renaissance » qui se développait dans la province de Québec et dont je me rendrais certainement compte à Montréal.

Un immense lac surgit.

— Eh bien ! not' Saint-Laurent ressemble-t-il un peu à la Seine ? me demanda le fabricant de pulpe des Trois-Rivières.

Ce lac était le Saint-Laurent ! Mon étonnement les surprit.

— Faudrait que vous le voyiez en Gaspésie ! Par endroits, il y a vingt milles d'une rive à l'autre !

Vingt milles : trente-deux kilomètres ! Il faut avoir vu ces immenses fleuves américains, au printemps surtout, pour se faire une idée de ces bras de mer qui coulent dans les vallées sur des milliers et des milliers de kilomètres.

Reflets de New-York

Un quart d'heure plus tard, nous étions à Montréal.

La gare Bonaventure, la plus vieille de la ville, a gardé, malgré son importance, ce même caractère de station de colonisation qui m'avait frappé à la vue des petites gares de campagne. Les quais de bois parlent encore d'une installation sommaire, provisoire, en attendant que la ligne soit poussée plus loin, dans un pays encore inexploité.

Bientôt sans doute la gare Bonaventure disparaîtra. Non loin de là, on me montra, en plein centre de la ville, les fondations de la gare centrale. Les travaux, que la crise a interrompus, seront repris dès que la situation le permettra. Une gare magnifique sera édiflée, qui rappellera sans doute le Grand Central de New-York. Mais comme le voyageur y perdra l'Connaitra-t-il, dans un palais de marbre blond, cette poésie si prenante de la vieille gare Bonaventure, noire, enfumée, toute haletante, où le voyageur, passant sur des quais vermoulués, sous des hangars de fortune, s'imagine qu'il aborde une terre vierge où les hommes ne sont installés que de la veille ?

Une capitale l'attend, plus vaste peut-être qu'aucune ville européenne.

Montréal, qui occupe une bonne partie de l'île du même nom, n'a-t-elle pas 45 kilomètres de longueur ?

Je me souviens qu'un soir, allant dîner

chez des amis, je mis trois quarts d'heure en taxi — et nous roulions à belle allure — pour atteindre le quartier résidentiel où ils habitaient.

Ce qui frappe, en arrivant à Montréal, c'est l'organisation américaine de la ville. Comme Manhattan, la cité est traversée de bout en bout par de grandes artères que des rues transversales coupent à angles droits.

Sainte-Catherine, la rue la plus vivante et la plus chic de Montréal, n'est-elle pas un peu Broadway ? N'a-t-elle pas ses buildings, ses bars automatiques, ses « cafétérias », ses bazars à prix uniques et ses pharmacies capharnaüm où, à deux heures du matin, on peut prendre une purge ou un verre de coca cola, acheter des cigarettes, un fer électrique ou les œuvres de Spinoza ?

Phillips Square ne rappelle-t-il pas, en plus ramassé et en moins vertigineusement vertical, l'extraordinaire Times Square ?

Discipline américaine

Même règlement de la circulation qu'à New-York. A chaque croisement trois feux commandent le trafic parfaitement discipliné des voitures et des piétons. Le feu rouge indique que la voie est fermée ; le feu jaune qu'elle va s'ouvrir ; le feu vert qu'elle est ouverte.

A trois heures du matin, alors que la ville était déserte, qu'aucune voiture ne venait en aucun sens et que le carrefour abondamment éclairé ne révélait pas la moindre ombre oblique de policeman, j'ai vu une jeune automobiliste attendre trois longues minutes que le feu vert lui livrât le passage.

Quelle Française n'eût pas risqué cent fois la contravention plutôt que d'arrêter au volant ?

Mais c'est qu'à Canada la contravention ne « saute » pas, et qu'un accident causé par un automobiliste en état d'infraction est durement puni.

Même discipline chez les piétons. Beaucoup ont fait leur apprentissage à New-York, où le chauffeur, lorsqu'il est dans son droit, balaie sans même s'arrêter le piéton assez fou pour s'aventurer sur un macadam qui ne lui appartient pas.

— La meilleure façon de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la ville est encore de prendre un tram ! me dit Wilson, un jeune Canadien anglais dont j'avais fait la connaissance à New-York et que je retrouvai à la gare Bonaventure.

Les trams de Montréal sont, paraît-il, les plus pratiques du monde. Il est de fait que, comparés aux vieilles guimbarde qui ferrailent à New-York ou aux ridicules baladeuses que nous eûmes si longtemps à Paris, les trams de Montréal ont grande allure.

Ce sont en somme de longs wagons, un peu semblables à ceux du subway, où la foule circule presque sans arrêt de l'arrière, où est la montée, à l'avant où est la descente. Ces trams étant très rapides les banquettes sont peu nombreuses. Le receveur est assis à l'arrière, au centre d'une rampe circulaire autour de laquelle défilent les voyageurs qui jettent eux-mêmes dans un tronç leur ticket ou leurs sept sous. Un dédic, les deux portes se ferment automatiquement en avalant les marchepieds, de sorte que lorsque la voiture démarre il est impossible d'y monter ou d'en descendre. Ce système a réduit à rien le nombre des accidents.

— Carré Phillip I Phillips Square I crie le receveur, qui annonce chaque station d'abord en français puis en anglais.

— Savez-vous qu'à Montréal 800.000 personnes parlent français ! me dit Wilson.

Montréal est, après Paris, la première ville de langue française du monde.

Partout, dans la rue, dans les trams, dans les restaurants, dans les magasins, on entend parler notre langue. Et il me fallait constamment faire un effort d'imagination pour prendre conscience que je n'étais pas dans quelque grande ville inconnue d'une province française, mais en Amérique, à neuf jours du premier village normand.

Pendant plus de trois heures nous alâmes de tram en tram.

Ce caractère américain de Montréal, qui d'abord m'avait frappé, s'estompait déjà. J'entrevois qu'il était peut-être plus apparent que profond. Une partie de la structure de la ville, certains édifices, le mouvement plus rapide et plus discipliné de la foule, révélaient bien l'influence de New-York. Mais, passé la rue Saint-Denis, Sainte-Catherine, avec ses maisons basses, ses magasins de sous-préfecture, ne devenait-elle pas quelque grand 'rue de chez nous ?

Et dans l'autre sens, passé Peel Street, Sherbrooke, avec ses demeures noircies, n'évoquait-elle pas quelque coin de Londres ?

— On remarque d'abord les buildings, et c'est assez naturel ! me dit Wilson, avec son éternel sourire tout à la fois attentif et narquois. Mais on les compte. Et puis ils sont tout neufs. Les plus vieux datent du cinéma. Les derniers de la radio. Par leurs dimensions ils représentent assez bien l'apport du capital américain au Canada. Et par leur caractère symbolique — ciné et radio — ils vous donnent une idée assez exacte de l'influence croissante que New-York exerce à Montréal ! Avec la presse, « Times Square » n'est qu'à neuf heures d'ici ; la

Evolution et stabilité

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Les théories classiques de l'Evolution, celle de Lamarck et celle de Darwin, ont ce trait commun de considérer les transformations des êtres vivants comme un phénomène lent, graduel et continu. Constamment, nous dit-on, de petites variations se produisent, spontanément ou sous l'influence des conditions du milieu. Ces fluctuations vont en s'accumulant dans une certaine direction, soit que l'organisme s'adapte de mieux en mieux aux conditions de son existence, soit qu'intervienne le jeu de la sélection naturelle. Dès lors, les espèces animales et végétales devraient être essentiellement instables, variant d'année en année, en perpétuel état de transformation.

C'est contre cette conclusion que se sont toujours élevés les naturalistes systématiques, c'est-à-dire ceux qui précisément collectionnent et étudient les espèces animales et végétales. Ils ne constatent jamais cette prétendue instabilité des formes organisées. Les plantes, mises en collection dans les herbiers, il y a deux cents ans, sont identiques à celles que nous récoltâmes aujourd'hui. Lorsqu'un botaniste connaît bien une espèce et ses variétés, il n'éprouve aucune difficulté à les déterminer dix ans, cinquante ans plus tard. Ces espèces sont stables. L'apparition d'une espèce nouvelle, jamais observée jusqu'alors, serait un événement scientifique considérable. Les zoologistes systématiques font exactement les mêmes remarques. Les collections de papillons nous montrent que ces insectes étaient les mêmes il y a cent ans que de nos jours. Les naturalistes s'amuse à changer leurs noms, ce qui crée, en raison d'un principe discutable, une bien regrettable confusion. Mais les animaux, qui ignorent les désignations qu'il nous plaît de leur appliquer, ne se modifient nullement. On va, dans les musées, examiner les types, c'est-à-dire les individus mis en collection par les naturalistes qui ont baptisé, pour la première fois, une espèce ou, du moins, en ont établi le signalement, la diagnose. Ces types n'ont pas changé ; nous les retrouvons tels quels dans la nature. Les éleveurs savent bien que leurs lapins restent des lapins, leurs vaches des vaches ; ils seraient stupéfaits de les voir se transformer d'année en année. Dès lors, en présence d'une pareille stabilité de la vie, que faut-il penser de l'évolution continue affirmée par les théoriciens du transformisme ?

A vrai dire, les biologistes ne croient plus aujourd'hui à cette soi-disant continuité de l'Evolution. Ils savent que les espèces élémentaires, les races, les lignées pures sont d'une parfaite stabilité. Toutefois, de temps en temps, surgit, d'une façon inopinée, un individu modifié, un mutant, qui résulte d'une variation brusque du patrimoine héréditaire. Isolé, mis en reproduction, sélectionné, ce mutant devient rapidement le point de départ d'une race nouvelle, désormais constante à son tour. C'est ainsi que se sont nées nos races d'animaux domestiques et de plantes cultivées dont l'apparition représente un phénomène indiscutable d'évolution discontinue.

A première vue, les mutants sont des raretés ; ils surgissent approximativement dans la proportion de un par dix mille individus normaux. Si faible que paraisse ce pourcentage, il est en réalité considérable. Que l'on songe qu'une cosmopolite, comme la Drosophile, se trouve représentée, en été et en automne, par des milliards et des milliards d'individus, à la surface du globe. Ce sont, dès lors, des centaines de milliers de mutants qui devraient prendre naissance chaque jour, dans la nature. Même s'il n'en survivait que la dixième, la centième partie, l'espèce devrait être incessamment pulvérisée en un nombre si considérable de formes nouvelles que son étude dépasserait les forces humaines. Nous savons cependant qu'il n'en est rien.

Cela tient à ce que les chances de survie des mutants dans la nature sont infimes. Lorsqu'un crapaud a pondu six mille œufs, radio et le cinéma sont les principaux éléments de l'influence américaine dans la province de Québec.

Les deux villes

En réalité, il y a deux villes à Montréal : la ville française, qui s'étend à l'Est, et la ville anglaise, qui couvre l'Ouest.

La séparation est très nette. La rue Saint-Laurent coupe la ville en deux.

Ici on est Français.

Là on est Anglais.

La démarcation est tellement visible qu'une zone neutre, une sorte de « no man's land », s'étend entre les deux quartiers.

— Voyons, ici, dans quelle zone sommes-nous ? me demanda Wilson.

Je levai les yeux. Les enseignes des boutiques étaient en anglais. J'aperçus un restaurant « Child's » comme à New-York. A la devanture d'un libraire n'étaient exposés que des livres américains ou anglais. A côté de nous un jeune homme lisait le STAR.

— Vous voyez ! C'est net !

Nous descendîmes Sainte-Catherine vers l'Est. A mesure que nous approchions de Saint-Laurent, des mots français se mêlaient aux enseignes anglaises.

— Attention. Nous arrivons dans le « no man's land » !

C'était vrai. La ville anglaise mourait là. De pauvres magasins ne retenaient plus la foule. Un vendeur du STAR semblait un fonctionnaire abandonné à la ligne frontrière.

Nous n'avions pas traversé la rue Saint-Laurent que la ville française nous accueillait. Le néon nous jetait de toute part des noms et des mots familiers : « Chez Geor-

en moyenne 5998 de ses descendants sont détruits, sans quoi l'espèce irait en s'accroissant avec une rapidité inouïe. Si, dans une semblable note, il y a un mutant, quelles chances a-t-il d'être précisément l'un des deux survivants ? Admettons cependant qu'il en soit ainsi. Le mutant, étant seul de son espèce, ne peut se reproduire qu'en s'unissant avec un individu normal. Or, les lois des croisements nous apprennent que cette hybridation ou amphimixie représente un obstacle considérable à la naissance d'une race nouvelle. Même si une famille de mutants réussit à se former localement, ses membres ont toutes chances de s'unir à des individus normaux infiniment plus nombreux, ce qui supprime la race à peine apparue.

Pour qu'un mutant puisse engendrer, dans la nature, une variété nouvelle, il faut des conditions exceptionnelles d'isolement, supprimant les risques de l'amphimixie. Cet isolement peut être géographique : des vallées séparées par de hautes montagnes, des îles sans communication possible entre elles ou avec le continent représentant des conditions éminemment favorables. Crampton a suivi pendant des années les transformations de certains mollusques terrestres, dans des îles de la Société. Chaque vallée a sa forme particulière. On voit naître dans une vallée, par mutation, un type nouveau d'abord cantonné dans un espace très limité et qui finit par supplanter la forme qui l'a engendré. C'est un fait très remarquable que les faunes insulaires sont toujours très caractéristiques. Les îles de la Malaisie ont chacune leur espèce de chevreuil ; les îlots de la Méditerranée leur espèce de lézard de murailles.

L'isolement peut être aussi physiologique. Dans le parc national suisse, A. Pictet a étudié deux formes d'un papillon, dont l'une ne vit pas au-dessus de 5.500 pieds, l'autre au-dessous de 8.800 pieds. Elles sont parfaitement séparées par cette différence de comportement. Dans le bassin d'Arcachon, la seiche est représentée par trois formes qui viennent se reproduire, près des côtes, l'une en mars, l'autre en avril, la troisième en juillet ; entre elles, il n'existe plus aucun risque d'hybridation, d'amphimixie. De même, il existe dans le lac du Bourget, deux espèces très voisines de corégones ; l'une pond à la fin de novembre sur le gravier, près du bord, tandis que l'autre se reproduit en décembre-janvier et dépose ses œufs sur le limon, au fond du lac. La grenouille verte s'apparie en mai et pond en juin ; il en existe une variété qui pond au début de mai et se trouve ainsi complètement isolée de la forme souche.

Ces quelques exemples nous montrent que la survie d'un mutant et la fondation d'une race nouvelle nécessitent un concours de circonstances qui ne se trouvent qu'exceptionnellement réalisées dans la nature. La disparition des mutants est une règle presque absolue, leur survie éventuellement rarissime. Dès lors, nous comprenons mieux pourquoi il paraît y avoir contradiction entre une stabilité que nous constatons et une évolution qui ne peut être niée. Le monde de la vie se présente à nous comme s'il était d'une fixité absolue. Cependant, avec le temps, les espèces évoluent quand même. Des conditions exceptionnelles permettent, çà et là, la formation d'un type nouveau et son extension à la surface du globe. Songez que l'histoire des ancêtres du cheval, l'une des mieux connues, est poursuivie pendant quatre millions d'années. Elle ne comprend cependant que huit formes successives, une, en moyenne, tous les 500.000 ans ! Convenons que nous avons peu de chances de constater un phénomène d'évolution au cours de nos quelques années d'observation humaine. La vie est stable à notre échelle ; elle a cependant évolué à travers les incompréhensibles durées des périodes géologiques.

Professeur E. GUYENOT

« Le Petit Louvre ». Des camelots criaient : « LA PRESSE ! », « LA PATRIE ! ». Aux librairies on ne lisait plus que des titres en français.

— Vous êtes chez vous ! me dit Wilson avec son immuable sourire.

George REYER

A SUIVRE

La plus vieille statue italienne ?

On vient de trouver dans les Abruzzes, aux environs d'Aquila, une statue de deux mètres de haut, représentant un guerrier revêtu de son armure et tenant dans sa main une épée et un poignard. L'ouvrage est en travertin, de facture soignée, sauf en ce qui concerne le visage, qui est traité sommairement et avec une certaine maladresse. La cuirasse et les autres parties de l'armure sont d'un type connu. On ne peut en dire autant du couvre-chef, qui a la forme d'un chapeau à larges bords, et qui ferait penser à un chapeau ecclésiastique s'il n'était surmonté d'un panache assez inattendu. Les bras sont croisés sur la poitrine, comme ceux d'une figure funéraire ; les jambes sont brisées. Deux appuis montant jusqu'aux coudes semblent destinés à maintenir la statue debout. Sur l'un des appuis est gravée une inscription de quelques mots, en caractères qu'on n'a pas encore pu déchiffrer. Les archéologues croient pouvoir faire remonter cet ouvrage à la fin du sixième siècle ou au début du cinquième avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à une époque où l'art italien n'aurait encore subi ni l'influence des Etrusques ni celle des Grecs. La statue a été transportée à Rome, au Musée des Thermes.

Que fera M. Flandin ?

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Le ministre Flandin a pris la place du ministre Doumergue avec une célérité et une aisance qu'il faut reconnaître. L'ordre dans la rue n'a pas été troublé, et c'est avec la dignité qui convenait que le seizième anniversaire de l'armistice a été commémoré.

On a pu admirer l'excellente tenue des soldats et l'excellent esprit de la troupe. En France, heureusement, l'armée ne fait pas de politique, elle reste la grande muette, mais elle est prête à faire son devoir, tout son devoir. Alors que le Parlement ne fait pas toujours le sien, on aime à constater que l'armée est à la hauteur de sa tâche. C'est l'essentiel. Il ne faudrait pas que les ennemis du pays tirassent du désarroi politique des conclusions fausses et qui pourraient les encourager à commettre des imprudences. Déjà, en 1914, les députés se disputaient tandis que ceux qui allaient devenir les « poilus » s'entraînaient. La guerre refit l'unité, l'union sacrée, comme on disait alors. Comme on est loin aujourd'hui, juste ciel, de cet état d'esprit !

Que penser du ministre Flandin ? Dans quelle mesure aura-t-il à cœur d'exécuter les desseins du sage de Tournefeuille ? M. Flandin connaît trop Paris pour ne pas savoir à quel point le départ de M. Doumergue a rempli de tristesse la grande masse des Parisiens. Paris respecte M. Lebrun, qui est parfaitement respectable, mais les Parisiens, réunis pour la commémoration de l'armistice autour de l'Arc de Triomphe, n'ont pu s'empêcher de crier sur le passage du Président de la République : « Vive Doumergue ! » Ce fut une ovation toute spontanée, aussi chaleureuse que celle qui venait de se dérouler en l'honneur de l'infortuné roi Alexandre. Il faudra que M. Flandin tienne compte de ce sentiment. Il sera populaire au meilleur sens du mot dans la mesure où il reprendra les desseins de M. Doumergue. Il annonce, lui aussi, une réforme de l'Etat, et l'on ira à Versailles en janvier. En attendant, il vouera tous ses soins à l'atténuation de la crise et au vote du budget.

Beaucoup de bons esprits estiment que c'est mettre la charrue devant les boeufs et que M. Doumergue avait raison de dire : « Versailles d'abord. » Au surplus, M. Flandin pense-t-il sérieusement résoudre la crise, en ce qui concerne la France, à coups de papiers accumulés ? M. Herriot et M. Tardieu travaillaient censément à la disparition de la vie chère. Qu'ont-ils accompli ? Je crains fort que la crise ne continue de sévir malgré le veto de M. Flandin. On songe à la fameuse inscription restée légendaire à Paris : « De par le roi défense à Dieu — De faire miracle en ce lieu ». Les fatalités économiques sont aussi difficiles à manœuvrer que les pouvoirs célestes. Et M. Flandin aura sur ce terrain d'autant plus de mal à rien obtenir que ses collaborateurs et lui-même ne sont aucunement d'accord sur les principes. M. Flandin s'est déclaré à Arras en faveur du retour à la liberté, qu'il a superbement qualifiée de « caritative blessée ». Mais s'il prend la peine de lire le rapport sur le budget rédigé par M. Jacquier, ornement du parti radical, il constatera qu'il faut maintenir et accroître, pour retrouver la prospérité, « le contrôle direct de l'économie par l'Etat ». Enfin M. Herriot, parlant tout récemment, a inventé quelque chose d'autre. Il renie, quant à lui, le libre échange, mais se déclare échangiste. Comprenez qui pourra. Et comment va-t-on s'entendre sur une tactique commune ?

Le budget, par exemple, sera voté très vite. Les radicaux l'avaient promis à M. Doumergue pour essayer de le détourner de Versailles ; mais si, le budget voté, M. Flandin reparle de Versailles, les radicaux se rappelleront-ils leur promesse ? M. Flandin en demandera moins, certes, que son prédécesseur, il renoncera peut-être à créer un « premier ministre », il privera le moins possible les députés du droit de prendre l'initiative de dépenses nouvelles (que deviendraient certains députés privés de ce droit ?). Il adoucirait aussi, c'est certain, les articles sur le droit de dissolution. Il respecterait le Sénat, car il a besoin de ramener les sénateurs. Il est peu probable aussi qu'il chicane sérieusement les fonctionnaires sur les droits qu'ils n'ont pas mais qu'ils ont pris. M. Flandin a pourtant comme collaborateur un M. Mallarmé qui montra naguère du cran à l'égard des postiers rebelles. M. Mallarmé sera prié de rengainer ses verges. Je voudrais me tromper, mais il me semble discerner dans le consentement des radicaux à tolérer un nouveau gouvernement de trêve l'assurance qu'ils ont été donnée qu'ils seront ménagés et que la trêve leur donnera pleine satisfaction. Pas de réforme

Maurice MURET

(1) Commission parlementaire d'enquête sur les scandales Stavisky.

Les étrangers en Italie

Sur la base du recensement du 21 avril 1931, l'Institut central de statistique de Rome vient de publier un rapport sur le nombre des étrangers présents à cette date en Italie. Il en résulte qu'il y avait alors 137.797 étrangers, dont 83.207 seulement en résidence permanente. Les pays les plus représentés sont l'Allemagne (21.585, soit 15,7 p. 100 du total), la Suisse (15.914, 11,7 p. 100), la Yougoslavie (14.515, 10,5 p. 100), l'Autriche (12.932, 9,4 p. 100), l'Angleterre (11.946, 8,7 p. 100). La France ne vient qu'au sixième rang avec 9.307 personnes. C'est naturellement à Rome et à Milan que se trouvent les colonies étrangères les plus importantes.

profonde de l'Etat, des replâtrages qui répandraient dans le pays l'impression qu'on a fait quelque chose mais laisseront intacte la machine. Reste à savoir jusqu'à quel point Paris et la province acceptent ce qui serait un escamotage du testament de M. Doumergue.

L'affaire n'ira peut-être pas toute seule et les incidents politiques qui se produiront au jour le jour pourraient donner à M. Flandin de la tablature. Il est trop tôt pour formuler une opinion sur le « nouveau scandale Lévy », mais on ne peut s'empêcher de noter qu'on voit reparaître à ce propos le nom de M. Chautemps, celui de son secrétaire Dubois et celui de l'ancien ministre Georges Bonnet. De l'affaire Stavisky on ne parle plus guère, comme de l'affaire Prince. M. Chéron a bien travaillé. M. Mandel étant entré dans le ministère, la « commission des voleurs » (1) agonisera doucement. A moins que le scandale Lévy ne lui rende la vie. Il vient d'éclater à Rouen une autre affaire assez louche. Toutes ces histoires sont extrêmement ennuyeuses pour les trop nombreux parlementaires qui s'y trouvent plus ou moins mêlés. Voilà le parti radical aussi compromis que le parti opportuniste qui payait jadis les pots cassés de Panama.

Il y a à quelques chose de profondément vrai dans le mot de Chateaubriand sur les aristocraties. Elles traversent, observent, trois phases : celle des services, celle des privilèges, celle des abus. L'aristocratie républicaine du radicalisme parlementaire se débat dans la troisième période. S'en tirera-t-elle ? Elle oppose en tout cas à l'adversité — et aux adversaires — une défense, faut-il écrire héroïque ? Il y a beaucoup de braves gens, il y a même une majorité de braves gens dans le parti radical français, comme dans les autres, mais l'esprit de camaraderie — entretenu peut-être par la franc-maçonnerie — y est excessif. Les camarades ont laissé exécuter René Renoult et André Hesse. Ils seront peut-être obligés de jeter encore du lest, s'ils veulent sauver leur mise. Encore n'est-il pas certain que la mise puisse être sauvée.

Le ministre Flandin accorde au régime un sursis ; mais je persiste à croire que les personnes que j'entends dire : « Ça ne peut pas durer éternellement comme ça », ont raison. Le plan Doumergue avait pour but de rénover profondément le régime. Il risque fort une rechute et des plus graves si M. Flandin se montre vraiment tel qu'on annonce qu'il se montrera.

CHEZ WOODHOUSE

Pour vous, Mesdames : 145 élégants manteaux garnis de fourrure

Manteaux en rat musqué	A	Manteaux de tissus anglais
\$85	moitié	\$22.50
Valeur: \$125		Valeur: \$50
Versement initial: \$5.50		Versement initial: \$2.25
Mensualités: \$4.25		Mensualités: \$3.50

Pour vous, Messieurs :

Une vente sans précédent de complets de première qualité, faits sur mesure, d'un bon marché extraordinaire. Les plus nouvelles coupes de la saison — les meilleures étoffes anglaises, Modèles variés. Teintes brune, bleue, grise et noire. Valeur: \$35. Aujourd'hui:

\$22.50

Versement initial: \$2.50
Solde en six mensualités

Rayon des radios :

Le monde entier à votre portée avec un radio

Globe Trotter Victor
2 modèles

AU COMPTANT: \$62.50 — \$84.50
A tempérament: Premier versement: \$5
Mensualités: \$3.50 et \$4.85

Pour la dame de vos pensées,

des bijoux

Une bague, une montre, une épingle, autant d'objets qui constituent d'appréciables cadeaux de Noël.

Venez voir notre assortiment de bijoux. Nous vous aidons volontiers de nos suggestions.

I. Moore & Co. Ltd.

1333 ouest, rue Ste-Catherine

La croix sur le promontoire

Un jour viendra, je le pressens, où se dissipera le mirage des formes, des couleurs, des sons, où la passion d'associer et de dissocier les idées n'échauffera plus mon esprit. Ce pourquoi j'aurai vécu: l'art, l'amour, la dissertation, m'apparaîtra sous un nouvel aspect, incolore, sans flamme. Les objets, les idées, conserveront toute leur vertu; mais il ne se trouvera plus rien dans mes sens affaiblis, dans mon cerveau exténué, pour y répondre. Je continuerai d'exister sans participer à la vie.

Mon avenir se dessinera comme une route rectiligne, indéfinie, bordée de peupliers, dans un paysage nu de novembre.

J'ai vu mourir dans sa vingt-cinquième année un ami dont la vie n'avait été que ferveur pour les merveilles de l'art et les subtilités de l'intelligence.

Près de son lit de malade, il fit placer un guéridon portant les bibelots, les livres qu'il préférait.

Chaque jour je passais une heure avec lui, et sa fiancée ne quittait guère son chevet. Il se raccrochait désespérément à l'amour de la jeune fille, à mon amitié, à un roman auquel il travaillait, aux lectures qui sont le pain de l'esprit, aux œuvres d'art qui sont le vin du cœur et des sens.

A tout cela il demandait des raisons pour vaincre son mal et conserver intact le goût de la vie.

Mais la maladie poursuivant inéluctablement sa destruction, je le vis secouer peu à peu tous les liens qui le retenaient au monde terrestre, à sa fiancée, à moi, à ses lectures, à ses bibelots. Curieux phénomène de détachement que je pus observer de semaine en semaine mais que je ne saurais guère exprimer.

Autour de lui, une zone toujours grandissante de solitude refoulait toutes choses. Rien ne pouvait plus l'atteindre...

Une buée, un brouillard couvrirent ses yeux: des tampons obstruèrent ses oreilles; les papilles de ses doigts perdirent leur finesse sensitive. Il ne demandait plus à dicter, ni qu'on lui fasse la lecture, ni qu'on lui mette dans les mains une statuette ou une somptueuse reliure; il devenait indifférent à la présence de ceux qu'il aimait. Son esprit se murait dans la prison de la matière douloureuse.

Mais peut-être une Autre Lumière se levait-elle à l'intérieur de lui-même, dans un royaume secret où nous n'avions pas accès. Un jour il réclama son humble chapelet de premier communiant que, depuis l'adolescence, il avait relégué au fond d'un tiroir. Et jusqu'à l'inconscience de l'agonie il ne cessa de tenir la chaînette sainte.

Ce jeune humaniste, ce païen adorateur de la beauté, avait dû renoncer à ses plus chères idoles. La coupe de la vie se retirait des lèvres de ce convive désormais incapable d'y boire.

Dans l'abîme de solitude où il s'enfonçait graduellement sans aucun espoir de rescapage, il lui restait une seule compagne: la croix du chapelet. La croix qu'il avait lui durant quinze années et qui le retrouvait pour le sauver du désespoir, pour attacher à son visage ce masque de sérénité confiante...

« O crux, ave, spes unica », psalmodie l'Eglise.

Nous, catholiques, pétris par vingt siècles d'hérédités catholiques, nous n'aurons jamais de plus fidèle compagne, à l'heure du grand détachement, qu'une croix. Tétragramme, synonyme de souffrance, je puis te repousser, m'insurger contre toi, te renier et te blasphémer. A telle heure, devenue signe de Rédemption, phare d'espérance, tu sauras bien me rejoindre.

Jusqu'à l'envirement j'aurai suspendu mes lèvres à la coupe de la vie; j'aurai vécu déchiré entre les plus

hautes préoccupations et les plus vils désirs. Ma chair, bête insatiable, aura revendiqué sa pâture charnelle, ma fringale de beau, gémé à tous les reflets de beauté, mon esprit, sollicité toutes les puissances qu'il y a en moi de créer, de jouir, de comprendre, de souffrir. Pèlerin émerveillé, ardent, j'aurai cheminé sans relais à travers le temps impalpable qui supporte la forêt des Beautés et des Laideurs éphémères.

J'aurai marché dans la plaine, franchi des marais, escaladé des monts, chercheur inlassable d'images — car « nos images nous mènent ». (Alphonse de Chateaubriant).

Ce sera un crépuscule d'un soir d'automne, jeté comme un balcon sans rampe, sur l'inconnu, et me retournant, je m'apercevrai que personne n'a pu me suivre dans le désert intégral.

Recru de lassitude, je me sentirai incapable de retour. Je découvrirai que je ne désire plus rien et je me souviendrai d'avoir écrit: « Mieux vaut ne pas survivre à mes désirs. »

Peut-être me restera-t-il un carnet, un crayon, symbole de la passion essentielle de ma vie: écrire!

Mais ma faiblesse aura triomphé même de cette passion-là. Alors, chancelant, vidé de désirs comme d'espérance, je marcherai dans un effort surhumain vers la pointe extrême du promontoire, vers cette mystérieuse frontière où le Temps touche à l'Éternité, la Vie à la Mort, l'Existence au Néant.

Je m'appuierai à quelque chose fixé au cran d'arrêt du promontoire et, saisi de vertige, sachant le plongeon inévitable, je contemplerai en bas le Rien.

Mû par l'instinct de conservation, je tournerai les yeux vers l'amarre à laquelle mon bras s'accroche. Je reconnaîtrei « l'arbre sans feuilles » dont le pied s'enfonce dans la terre et le sommet perce le ciel, et sur lequel saigne un corps.

Je supplierai: « Sauveur sanglant, faites que je sois cloué avec vous à la croix du dernier promontoire, à ce bois sacré, inébranlable jusqu'à la consommation des siècles, dans l'attente de ceux qui, à la période finale de leur vie terrestre hésitent entre le salut et la perdition. »

Rex DESMARCHAIS

Novembre 1934.

Le Roi des Tziganes

Wasil Kwiek, l'aspirant au trône... des tziganes de l'Europe Centrale, a perdu la partie. Il représentait le courant favorable à la vie nomade, à la liberté sans restriction. Il a dû céder devant la popularité du courant « aristocratique », représenté par Michel Kwiek, de la même famille, qui a été récemment proclamé roi, après une lutte acharnée à laquelle se sont livrés les deux partis.

Le « roi » Michel est un homme instruit, il parle plusieurs langues, ses deux fils sont inscrits à l'Université de Varsovie et sa fille est au collège. Wasil ne pouvait soutenir la concurrence. Comme il n'a pas su se résigner à la défaite et qu'il continuait à faire une propagande turbulente, il a été expulsé de Tchécoslovaquie, où il résidait.

Quant à Michel, il a organisé un ministère sur le modèle des Etats occidentaux. Le membre le plus important de son cabinet est le ministre des Affaires étrangères, lequel, naturellement, n'entretient pas de relations avec les chancelleries européennes, mais surveille les tribus tziganes vivant en dehors des frontières polonaises.

Le ministre de l'Instruction publique a créé à Poznan une école élémentaire à l'usage des petits tziganes et il se propose d'instaurer un lycée en Roumanie. Il n'y a pas moins de trois ministres de la Justice à qui incombe la tâche de régler les petits conflits surgissant entre tribus et particuliers, les différends plus graves étant tranchés par les tribunaux polonais.

Le ministre des Affaires techniques

Ode du Moine à la Mort

O Mort, ô seul espoir de ma course ici-bas !
Voici que je t'appelle et que je tends mes bras.
Grandiose lueur en notre vie funèbre !
O Mort, c'est toi la Vie, et c'est toi la Lumière !
Ton grand geste en éclair dissipe nos ténèbres.
O Mort, suprême fin de toutes nos misères :
Je brûle de mourir de ta main; je t'attends,
Triomphe de notre passage dans le temps.

Tu peux venir, ô Mort; je ne crains pas ton ombre
Qui plonge dans les chairs comme un glaive tranchant.
Tu peux venir, ô Mort : j'entonnerai le chant
De la délivrance et boirai ta liqueur sombre,
Avec l'âpre plaisir de m'arracher au vide.

Tu peux venir, ô Mort : je ne suis point avide
Désormais de désirs; je n'ai plus de vœux.
Que je m'enfonce enfin en ton glabre couloir,
Pour y perdre à jamais mon nom ! Pas de remords !
J'ai les flancs dégagés : tu peux venir, ô Mort !
Puisque l'amour humain n'est qu'un gouffre sordide,
Que les plus vifs désirs sont des feux vite éteints,
Que les plus grands plaisirs sont mélangés d'acide,
O Mort, tu peux venir, car j'envie le destin
Qui forgea ton pouvoir sur la nature humaine.

Malgré le mal souffert je ne sens pas de haine.
Fils du néant, je veux retourner au néant,
Libre et seul, sans personne pour pleurer mes jours,
Sans gloire, sans orgueil, comme un cerf qui s'étend
Après la course et boit à l'immortel amour.
O Mort, force sublime et maîtresse des âges,
Qu'il est divin ton geste où les humains se couchent,
Sans plus trouver de mots qui coulent de leur bouche.
Cette douce pâleur éclairant les visages !
Les yeux ouverts buvant à même l'infini,
Les yeux où les couleurs s'harmonisaient aux formes,
Eteints sur le zénith où naît l'éternité !

O corps, où êtes-vous ? O corps que j'ai surpris
Dans la fougue d'un songe. O chair ! O volupté !
Néant humain ! O seul espoir de notre rêve,
O Mort, tu peux venir : je t'en supplie, achève
Ta victoire sur moi ! Ton squelette difforme ?
Va ! fantaisie allégorique, ton squelette !
Je veux en être étreint avec tes bandelettes.
Je veux passer mes jours à m'approcher des cieus,
Libre de toute entrave charnelle et les yeux
Fixés sur le rayon qui vient en droite ligne
De la bouche de Dieu sur nos âmes indignes.
Je veux marcher, malgré les crachats des jaloux
D'où mon front sortira plus flambant et plus doux;
Et penché humblement sur la misère humaine,
Sans outrager les pleurs des pauvres gens en peine,
Distendre avec ma main les doigts universels
Que je sens remuer dans mon cœur fraternel;
Et mourir, sans regret des choses périssables,
Qui s'effacent plus tôt qu'un signe sur le sable.

O Mort, ô seul amour terrestre en qui j'ai foi,
Inlassable guerrière, ô Mort, je bois à toi !

Roger BRIEN

30 novembre 1934.

exerce la surveillance sur une fabrique de produits textiles, propriété de la « maison régnante », qui occupe 400 ouvriers et dont le bénéfice net va grossir les caisses de l'Etat.

Les archives de « royaume » sont réduites à fort peu de chose : quelques documents précieux serrés dans des coffres, car les ordonnances de délibérations sont communiquées, non par écrit, mais verbalement, suivant la tradition tzigane. Le gouvernement réside à Mariapont et à Tcherkow.

La presse étrangère en Allemagne

Depuis l'instauration du régime national-socialiste en Allemagne et de la censure à laquelle il a soumis les journaux, l'intérêt du public cultivé s'est porté de plus en plus vers la presse étrangère. Préoccupé de boucher cette fissure dans le réseau de la censure, le gouvernement a surveillé attentivement les appréciations des journaux étrangers sur sa politique et ne s'est pas fait faute d'en interdire la vente en Allemagne pendant

des périodes plus ou moins longues, s'il estimait leurs critiques pernicieuses. D'autre part, la presse allemande s'est souvent plainte de cette concurrence; elle a fait des efforts considérables pour retrouver la faveur des lecteurs et se dégarer de l'uniformité qui lui donnait la publication imposée de certains discours et de certaines informations.

Du 1er avril 1933 au 31 mars 1934, on a introduit 8,300,000 journaux étrangers, contre 7,700,000 en 1932. Comme, pendant les mêmes périodes, la poste a transporté respectivement 1476 millions et 1622 millions de journaux allemands, il en résulte que le pourcentage des journaux étrangers s'établit, pour cette année, à 0,56 p. 100 et pour l'année antérieure à 0,47 p. 100. L'Allemagne exporte environ trois fois plus de journaux qu'elle n'en importe, soit, pour l'année terminée le 31 mars 1933: 25,600,000. L'année précédente, ce chiffre s'élevait à 31,900,000. Cette diminution s'explique par l'interdiction des journaux allemands dans de nombreux pays, surtout l'Autriche et la Tchécoslovaquie.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus délicats. Demandez nos prix. Tél.: LA 3121. (1)

L'historien hippocampe

AVANT de donner libre cours à sa fantaisie toujours profonde, le Huron se voit obligé de poser à ses lecteurs et lectrices ce qu'on est convenu d'appeler la question préalable: Savez-vous ce qu'est un hippocampe? Il y a 897 chances sur 1000 pour que les lecteurs et les lectrices des billets de l'impuvide Huron répondent par la négative. C'est pourquoi le Huron, toujours de bon conseil, invite ses admirateurs et ses admiratrices à ouvrir le dictionnaire et à chercher la définition du mot.

Cela fait, le Huron continue. Il existait, au temps jadis, un royaume d'Hommes-aux-Cheveux-Rouges dont les habitants se distinguaient par leur sens patriotique plutôt étroit. Ces Hommes-aux-Cheveux-Rouges n'auraient jamais consenti à se faire représenter, d'une façon ou d'une autre, par des Cheveux-Rouges non authentiques. Aussi, quand un Cheveu-Rouge parlait, représentait-il réellement l'opinion de ses congénères. Or, au cours de multiples guerres, les Cheveux-Rouges firent de nombreuses conquêtes territoriales et s'annexèrent en même temps les indigènes de toute couleur qui y vivaient. Ils les baptisèrent Sous-Cheveux-Rouges. C'étaient en quelque sorte des « baptisés verticaux » (1). Mais le reste du monde ne vit pas la différence. Les nations étrangères s'obstinèrent à considérer les Sous-Cheveux-Rouges comme des Cheveux-Rouges authentiques, ce qui procura d'inestimables avantages aux premiers.

Les chefs des Cheveux-Rouges s'aperçurent un jour qu'ils pourraient tirer parti de cette confusion regrettable. Ils instituèrent donc la « Corporation d'Admiration Mutuelle des Cheveux-Rouges-Impériaux » et réclèrent dans les territoires annexés, des Hippocampes, des Chasseurs-de-Nègres, des Auteurs-de-Couleurs, des Amiraux-sans-le-savoir, qu'ils passèrent au venin, avec de la salive et un bon coup de brosse à chaussures. Ils leurs donnèrent une couche supplémentaire en leur octroyant des titres, des diplômes (honoris causa, bien entendu), et en leur faisant une réputation qu'ils auraient été bien en peine de se créer par leurs propres mérites. Puis ils les envoyèrent à travers le monde faire de la publicité, de la propagande et d'autres petites commissions dans le même goût.

C'est ainsi que l'on a créé de toutes pièces des généraux hippocampes (qui meurent invariablement dans leurs lits et qui confondent parfois une mitrailieuse avec un soutien-gorge), des politiciens hippocampes, des financiers hippocampes, des savants hippocampes, et surtout des historiens hippocampes. Cette dernière espèce zoologique offre un puissant intérêt pour les gens à l'intellect aussi profond que celui du Huron ou du professeur Haddock. C'est une trouvaille des Cheveux-Rouges. Seuls les Cheveux-Rouges pouvaient inventer un pareil animal.

L'historien hippocampe est généralement un homme mûr, vaniteux comme un paon et bête comme trente-six cochons. Il se prend au sérieux dès qu'il a répété quelques passages de l'Encyclopædia Britannica devant des « Rotariens », des « Kikiouaouarons » et autres personnages du même genre. Il se croit omniscient alors qu'il ne fait que répéter ce que les Hommes-aux-Cheveux-Rouges lui soufflent dans le creux de l'oreille. Les autres caractères distinctifs de l'historien hippocampe sont les suivants: il a autant d'opinions que possible sur la même question, avec tout un assortiment de preuves « hautement » convaincantes, de façon à pou-

(1) Dans la Vienne d'avant-guerre, on appelait « baptisés verticaux » les Young qui se convertissaient afin d'avoir accès aux différentes charges de l'Etat. C'était une opposition spirituelle aux « baptisés horizontaux », qui étaient de bons chrétiens.

voir présenter dix ou douze explications différentes d'un même fait suivant les besoins du moment. Mais il n'a pas d'opinions. Il est toujours à la remorque de quelque politicien qui le présente comme un grand homme, même quand il est rabougri. Il n'a aucune culture, car s'il en avait il ne serait pas un historien hippocampe.

La semaine dernière, en feuilletant une grave gazette, le Huron a jeté les yeux sur un article qui le renversa. Cet article reproduisait les paroles du «ur Andrew Macphail, historien hippocampe qui avait bafoûté quelque chose devant l'Empire Club de Toronto. Le sieur Macphail, qui est à la fois historien, conférencier, docteur en science culinaire, bachelier, politicien, puritain, un peu vouté, à moitié chauve, rond-de-cuir et porte-parole des clans écossais, parlait de la guerre, un sujet tout à fait d'actualité. Le sieur Macphail, qui n'a tué que 198,025 Boches pendant la guerre, s'est cru historien (il en a le faciès) parce qu'il a découvert dans les archives — on lui a permis de les fouiller au lendemain des hostilités — que des marchands de fromage avaient été nommés colonels, et que des officiers de carrière avaient été retrouffés parce qu'ils n'étaient pas assez politiciens. Le sieur Macphail a donc fait des déclarations hippocampesques devant les membres du club ci-haut nommé. Il s'en est pris non seulement à Lloyd George (parce que celui-ci ne croit pas que feu le maréchal Haig ait été un petit Napoléon) mais aussi à la France, à l'armée française, au haut commandement français. Il a représenté l'offensive de 1917 comme une mesure de sauvetage, alors qu'elle ne fut qu'une offensive justifiée par les circonstances, il a pleuré les pertes que les Anglais ont infligées aux Allemands, parce que les Anglais se sont rangés du côté des Français, ce qui a eu le don de l'exaspérer. Avec la parfaite inconscience d'un primaire ou d'un sous-officier rennégagé, il a émis des maximes stratégiques et politiques et terminé par un chant d'honneur à l'adresse des Allemands.

Voilà ce qu'on peut appeler un historien hippocampe: il ne fait pas de l'histoire, mais du sentiment. Or son sentiment n'intéresse personne; et s'il l'avait entendu exprimer, le Huron se serait peut-être senti l'âme de Cambronne à Waterloo...

Mais, après tout, l'historien hippocampe aurait-il seulement compris la signification de cette mâle parole?

LE HURON

P.-S. — Avec impatience que le Huron attend le prochain discours du Chasseur-de-Nègres, afin de dire son fait à ce monsieur encombrant.

L'armée anglaise va être renforcée

Le DAILY TELEGRAPH, de Londres, s'est dit récemment en mesure d'annoncer que, l'année prochaine, l'armée britannique sera augmentée considérablement et qu'elle sera dotée des derniers perfectionnements.

Le journal ajoutait qu'une somme de 5 millions de livres et même davantage sera ajoutée au budget ordinaire pour la création d'un corps expéditionnaire comparable à celui de 1914 quantitativement, et organisé sur une base moderne.

Dans les grandes lignes, cette réorganisation et ce renforcement de l'armée britannique visent notamment à une augmentation des divisions (5 actuellement) et à un perfectionnement de leur armement aussi bien que de leurs moyens de ravitaillement en vivres et en munitions. On croit, en outre, qu'au moins deux des divisions actuellement sur le sol de la Grande-Bretagne seront motorisées.

d'essayer d'écrire en français, je veux dire dans un français banal, mais correct?

Jacques Boulenger, depuis quinze ans, depuis vingt ans, fait la guerre au français administratif, au français de la Chambre, au français des fonctionnaires, au français des journaux. Il a raison, mais il a raison dans son pays. Quant à nous, le jour est encore éloigné où nous aurons le droit de pourchasser la lourdeur et l'inéligance. Une autre besogne nous attend: avant de bien parler français, il faut parler français, et français tout court. Nous avons commencé par la fin et nous avons été poètes avant d'être prosateurs. Et à notre honte les deux cent mille publications canadiennes qui encombrant les caves, greniers, placards, armoires, tiroirs, tablettes, appentis, hangars, magasins, remises et docks de M. Ducharme en sont la preuve.

Remettons-nous au syllabaire, et au syllabaire de notre temps. Peut-être nous sera-t-il permis plus tard d'être archaïsants, de pasticher Amyot, Saint-Evremond ou Rivarol. La tâche urgente, M. Asselin nous l'a indiquée: c'est de nous mettre humblement à l'école de nos confrères de France; et non les plus originaux, mais les journalistes moyens qui, en dépit du romantisme, du gonzouisme, du symbolisme et du morandisme, écrivent encore un français propre.

Berthelot BRUNET

Au syllabaire, messieurs!

DEPUIS cent cinquante ans qu'il y a des journaux et des poètes au Québec, notre génie a reçu des louanges jusqu'à la nausée. Chaque jour, les gazettes nous ont servi l'obligé picotin de gloire. Durant cent cinquante années, siuon deux cents, nous avons été soûls d'héroïsme, nous nous sommes montrés le sel de la terre d'Amérique. Nos pères et nos oncles se rengorgeaient en songeant à Crémazie, Fréchette, Garneau, Cartier (celui du C.P.R.) et sir Hector Langevin. Lusignan fut un « fin lettré », Buies était spirituel en matière de colonisation: son anticléricalisme de même que ses vingt pages amusantes étaient recouverts du marteau qui manquait à Noé. Avant M. Geoffrion, nos fautes étaient magiques: « L'Etat, c'est moi: le Français, c'est moi ». Routhier proclamait grand homme Mgr de Ségur. Les tablettes de nos rares bibliothèques se préparaient à recevoir le père Van Tricht et le comte de Mun. On lisait parfois Veuillot, on admirait surtout ses basicaîmes ecclésiastiques et ses farces de curé. Puis vint Fournier. Et, sans doute, quelques autres que je ne connais pas. Puis vint M. Asselin, qui nous conseilla de lire les journaux de France.

Je ne sais pas de leçon plus ironique et ensemble plus salutaire. « O poètes, politiques de la Chaudière, du Saint-François ou de la Rivière-du-Nord, « haute rédaction » d'antichambre, billettistes à la recherche d'un sexe, avocats, notaires, aumôniers, consortiums de reporters ennemis du « scoop », ô Duranleau, ô Bruchesi, lisez l'ÉTOILE DE LIMOGES, LE PHARE DE CASABLANCA. » M. Duranleau, s'étant fait épeler l'article, se l'étant fait expliquer, a passé une main lasse sur son crâne pour éloigner de lui le souvenir de M. Monty et, bravement, s'est remis à apprendre par cœur le discours qu'on lui dictait. M. Bruchesi, après avoir invoqué les saintes âmes de Botrel (celui d'après les couplets cochons) et de Gustave Zidler, a « sacré » en latin et continué son *Essai universitaire, financier, ferroviaire et maritime sur le népotisme à Montréal au vingtième siècle*. Les autres ont réfléchi. Je veux dire quelques-uns des autres.

Est-il besoin de noter que nos aristocrates des lettres, nos symbolistes nantis, de même que nos « lumberjacks » du roman et de la critique, ont haussé les épaules? Pour qui a du talent, ces questions de langue, de vocabulaire, de stylisti-

que(1), sont de peu d'importance. Le génie et la cuisine sont incompatibles. Du moins ils le disent. Il est évident que M. Choquette passe de cent coudées M. Philippe Panneton et M. Louis Francœur, qui sont assez cuistres pour pratiquer Vaugelas plus que l'abbé Cotin. Si quelque historien s'occupe de nous en l'an 2000, je jure qu'en traitant de nos écrivains il ne manquera pas de nommer Adolphe Poisson ou Nérée Beauchemin et qu'il ignorera Jules Fournier.

Mais si nous essayions... Je le propose à notre ami DesRochers, qui veut l'avènement de l'américanisme, du canadienisme, au Québec. Désir louable, et qui est d'un bon cœur, et qui est héroïque, puisque la mode est à toute autre chose. Mais si héroïsme il y a, ne serions-nous pas plus héroïques en nous remettant au rudiment? Vous entendez bien que je dis « remettre » par charité pour vous et pour moi. En Irlande, on s'efforce de revenir à la vieille langue nationale que naguère encore personne ne parlait, sinon une poignée de paysans. Avec nos trois cents substantifs et nos vingt-cinq mille adjectifs, nous sommes Irlandais à cet égard. Pour qui se nourrit encore de lettres françaises, il n'est

(1) Pourquoi M. Jean Lallemand, dont le zèle à l'endroit de nos arts et de nos lettres est poussé jusqu'au mécanat, ne crée-t-il pas une chaire de grammaire et de stylistique non pas supérieures, mais moyennes?

pas de spectacle plus pitoyable que celui que nous donne quelque ouvrier rempli de bonnes intentions: au téléphone, causant avec sa « blonde », il lui souhaite le bonsoir d'un accent qui n'est pas tout à fait accent de radio mais accent presque juste, et ensuite il vous parle de son métier dans un français qui n'est pas français et dans un anglais qui n'est pas anglais.

Combien de fois n'ai-je pas cité l'article de M. Asselin sur la lecture des journaux français! Et toujours on me faisait la même remarque: sinon pour la langue, les journaux de France sont aussi ternes que les nôtres, hors, bien entendu, quelques exceptions. D'accord, si nous nous plaçons dans quelque Sirius littéraire ou philosophique. Mais nous sommes au Québec, et quant à la langue, au vocabulaire, à la stylistique, nous ressemblons assez à l'enfant qui en est au syllabaire. On ritait de ce pauvre gosse s'il s'avisait d'émettre un jugement critique sur son manuel. Et nos manuels, en l'espèce, ne peuvent être que les journaux ou le cinéma de France.

Disons-le tout bas, il y a progrès et progrès véritable. Je ne lis pas tous les journaux du Québec, comme M. Langlois, confesseur et martyr de la profession, mais si, tout compte fait, j'ai encore le plaisir d'alimenter copieusement mon sottisier, je ne laisse pas d'être surpris assez souvent: quatre ou cinq de nos gazettes seraient imprimées, publiées et

vendues à Langres, Périgueux et La Rochelle qu'on ne s'en apercevrait pas. Je supplie M. Langlois, si un jour nous sommes assez sages pour mériter une récompense, de dresser un palmarès où figureront tel ou tel de nos confrères assez humbles pour se soumettre aux disciplines élémentaires.

Si vous demandez à un vieux reporter d'un journal d'information pourquoi il ne se pique pas plus de correction, il vous répondra que son journal est d'abord une affaire. Une machine à dividendes. Il faut donner à sa clientèle ce qu'elle demande. J'ai malheureusement la manie de la statistique et, quant aux idées, je suis plus ou moins un appareil de pointage: à toute affirmation, fût-elle une lapalissade, je veux des preuves. Je me suis donc amusé à classer, les rubriques d'un journal d'information québécois. Vingt-quatre pages. Nouvelles étrangères à la première, un peu à la troisième, beaucoup à la douzième. Une page et demie d'information financière. Cours et conférences: une page. Nouvelles étrangères de la veille: de quoi faire une page. Tribunaux civils, ports, croisières, communiqués ecclésiastiques, universitaires, discours de M. Gobeil, chroniques de Marie-Louise ou de Claude... Il reste une dizaine de colonnes que M. Loranger de la rue Wolfe, M. Chapais de la rue Montcalm et M. Brunet de la rue Jovette-Bernier pourront lire avec intérêt. Le reste, c'est du luxe. Pourquoi ne pas se payer le luxe